RÉFÉRENCE: D2022-190-REC001

DATE: 25/08/2025



GOLF DU KEMPFERHOF

PLOBSHEIM (67) - RESTRUCTURATION D'UN COMPLEXE HOTELIER

Dossier de demande de dérogation "espèces protégées"



- ★ 5, rue du Talus 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
- * Téléphone: +33 (0) 3 68 33 97 46 contact@archimed-env.com
- RCS STRASBOURG 802 657 437 SIRET 802 657 437 000 25 – NAF : 7112B TVA : FR91 802 657 437
- * Responsable légale : Amandine KUBLER



Sommaire

1.	Cont	exte du projet	10
2.	Doni	nées d'entrée	10
3.	Prés	entation du projet	11
	3.1	Situation géographique	11
	3.2	Occupation et vues du site	11
	3.3	Projet du maître d'ouvrage	17
	3.4	Autres dossiers réglementaires	18
4.	Justif	ication du choix du site et présentation des alternatives non retenues	18
	4.1	Appartenance à l'un des cinq cas prévus par la réglementation	18
5.	Synt	nèse des données écologiques du site	19
	5.1	Synthèse des données bibliographiques	19
	5.2	Faune Grand Est	22
	5.3	Études antérieurs réalisées à proximité	23
	5.4	Méthodologie d'inventaire	28
	5.5	Définition de l'aire d'étude	28
6.	Résu	ltats des observations avant travaux (décembre 2022)	34
	6.1	Inspection des bâtiments	34
	6.2	Évolution de la population d'hirondelle de fenêtre	48
	6.3	Espaces extérieurs	50
	6.4	Liste des espèces protégées relevées lors des investigations	51
7.	Évalu	uation des impacts pour chaque espèce avant la mise en œuvre des mesures ERC	61
8.	Prop	osition de mesures d'évitement et de réduction des incidences	67
	8.1	Mesures d'évitement	67
	8.2	Mesures de réduction	67
	8.3	Analyse des impacts résiduels	67
9.	Mesi	ures de compensation	68
	9.1	Hirondelle de fenêtre	68
	9.2	Pipistrelle pygmée	71
	9.3	Faisabilité des mesures de compensation	77
	9.4	Mesures d'accompagnement	77



	9.5	Mesures de suivi	79
	9.6	Récapitulatif des mesures à mettre en œuvre	80
10.	Syn	thèse technique, conclusions et recommandations	81
11.	Bib	iographie	83
Anr	nexe	es	
Ar	nexe 1	Plan de masse et coupe des façades – Oslo architectes	84
Ar	nexe 2	Liste des espèces disponibles sur faune-grandest org	85



Illustrations

Illustration 1 : Plan de situation du site	11
Illustration 2 : Plan de localisation des vues du site	12
Illustration 3 : Vue de l'allée entre l'hôtel et le restaurant – Fig. 1 en date du 06/12/2022	13
Illustration 4 : Vue vers la façade Sud-Ouest du château - Fig. 2 en date du 06/12/2022	13
Illustration 5 : Vue depuis la terrasse du restaurant - Fig. 3 en date du 06/12/2022	14
Illustration 6 : Vue vers l'entrée du restaurant - Fig. 4 en date du 06/12/2022	14
Illustration 7 : Vue vers le bâtiment de la réception - Fig. 5 en date du 06/12/2022	15
Illustration 8 : Vue vers la façade Sud du bâtiment du restaurant- Fig. 6 en date du 06/12/2022	15
Illustration 9 : Vue vers l'un des bâtiment hôtelier - Fig. 7 en date du 06/12/2022	16
Illustration 10 : Vue vers le bâtiment de la réception - Fig. 8 en date du 06/12/2022	16
Illustration 11 : Vue du parking - Fig. 9 en date du 06/12/2022	17
Illustration 12 : Localisation des zonages Natura 2000 à proximité – Source géoportail	20
Illustration 13 : Localisation des ZNIEFF à proximité – Source géoportail	20
Illustration 14 : Localisation des trames vertes et bleues régionales – Source géoportail	21
Illustration 15 : Localisation des trames vertes et bleues de l'EMS – Source Open Data Strasbourg	21
Illustration 16 : Localisation des APPB à proximité – Source Open Data Strasbourg	22
Illustration 17 : Localisation des terrains prospectés en 2021-2022 – Source ARCHIMED Environnement	nt23
Illustration 18 : Définition de l'aire d'étude	28
Illustration 19 : Intérieur du rez de chaussé du château – Source ARCHIMED Environnement	35
Illustration 20 : Vue d'une partie des combles du château – Source ARCHIMED Environnement	36
Illustration 21 : Vue de l'intérieur d'une pièce au premier étage – Source ARCHIMED Environnement	36
Illustration 22 : Cadavre d'une bergeronnette grise – Source ARCHIMED Environnement	37
Illustration 23 : Fenêtre grillagée à l'intérieur – Source ARCHIMED Environnement	37
Illustration 24 : Vue générale de la façade Sud-Ouest du château avant travaux – Source ARCHII Environnement	
Illustration 25 : Rebords de fenêtre avec pics anti-oiseaux – Source ARCHIMED Environnement	38
Illustration 26 : Rebords de fenêtre sans pics anti-oiseaux et traces de fientes – Source ARCHII Environnement	
Illustration 27 : Rebords de fenêtre avec pics anti-oiseaux – Source ARCHIMED Environnement	40
Illustration 28 : Vue de la façade Sud du château avant travaux – Source ARCHIMED Environnement	40
Illustration 29 : Nid de passereau sur la façade Sud du château – Source ARCHIMED Environnement	40



Illustration 30 : Vue de l'entrée de la chapelle – Source ARCHIMED Environnement41
Illustration 31 : Vue de l'arrière de la chapelle – Source ARCHIMED Environnement41
Illustration 32 : Vue du château et de la chapelle après les travaux de démolition, façade Est – Source ARCHIMED Environnement
Illustration 33 : Nids et traces de nids d'hirondelles de fenêtre sur l'une des façades du bâtiment du restaurant avant travaux – Source ARCHIMED Environnement
Illustration 34 : Nids d'hirondelles de fenêtre sur l'une des façades du bâtiment du restaurant avant travaux – Source ARCHIMED Environnement
Illustration 35 : Traces de nids d'hirondelles de fenêtre sur l'une des façades du bâtiment du restaurant avant travaux – Source ARCHIMED Environnement
Illustration 36 : Vue de l'intérieur des combles du bâtiment du restaurant - Source ARCHIMED Environnement
Illustration 37 : Vue de l'intérieur des fenêtres du bâtiment du restaurant - Source ARCHIMED Environnement
Illustration 38 : Vue du bâtiment avec le reste des chambres d'hôtel- Source ARCHIMED Environnement45
Illustration 39 : Vue de la façade du bâtiment avec le reste des chambres d'hôtel- Source ARCHIMED Environnement
Illustration 40 : Vue de l'entrée du site- Source ARCHIMED Environnement
Illustration 41 : Vue d'une des façades du bâtiment de la réception- Source ARCHIMED Environnement.47
Illustration 42 : Localisation des nids d'hirondelles de fenêtre sur la façade Est du château en 2024 – Source ARCHIMED Environnement
Illustration 43 : Localisation des nids d'hirondelles de fenêtre sous l'arche du château en 2024 – Source ARCHIMED Environnement
Illustration 44 : Vue sur le préau à hirondelle – Source ARCHIMED Environnement
Illustration 45 : Vue sous le préau à hirondelle – Source ARCHIMED Environnement50
Illustration 46 : Cartographie des déplacements des chiroptères à enjeux observés dans l'aire d'études.57
Illustration 47 : Cartographie des espèces d'oiseaux à enjeux observés dans l'aire d'études58
Illustration 48 : Cartographie des espèces de reptiles et amphibiens observés dans l'aire d'étude59
Illustration 49 : Cartographie des espèces de poissons observés dans l'aire d'étude60
Illustration 50 : Exemple de nichoir à hirondelle de fenêtre – Source LPO
Illustration 51 : Cartographie des localisations des mesures ERC sur l'emprise du projet69
Illustration 54 : Exemple des gîtes qui seront installés sur les façades du château pendant et à l'issu des travaux – Source Wildcare
Illustration 55 : Exemple d'un gîte à triple cavité – Source LPO71
Illustration 56 : Localisation des gîtes favorables à l'accueil des chauves-souris sur le milieu bâti72



Illustration 52 : Photographie des gîtes à chauve-souris qui ont été réparti sur le golf	78
Illustration 53 : Exemple d"un gîte favorable pour la noctule commune	78
Illustration 57 : Coupe type d'un hibernaculum	79
Tableaux	
Tableau 1 : Liste des zonages réglementaires et patrimoniaux dans un rayon proche du projet	19
Tableau 2 : Liste des espèces protégées observées dans le cadre des prospections de 2021-2022	24
Tableau 3 : Synthèse des dates et des conditions d'interventions	32
Tableau 4 : Liste des espèces protégées observées dans l'aire d'étude	52
Tableau 5 : Évaluation des impacts pour chaque espèce protégée observée dans l'aire d'étude	62
Tableau 6 : Récapitulatif des mesures à mettre en œuvre	80



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX				
MAÎTRE D'OUVRAGE	GOLF DU KEMPFERHOF			
SITE	Restructuration d'un complexe hôtelier			
ADRESSE	Rue du Moulin - 67115 Plobsheim			
MISSION	Dossier de demande de dérogation "espèces protégées"			
RÉFÉRENCE	D2022-190-RECO01			

VERSIONS						
VERSION	DATE	OBSERVATIONS/MODIFICATIONS				
VO	30/05/2025					
V1	25/08/2025	Prise en compte des demandes de complément de la DREAL Grand Est				

CHEF DE PROJET	Hugo SAINCLAIR	
SUPERVISEUR	Amandine KUBLER	

SIGNATAIRES					
RÔLE	NOM	SIGNATURE			
RÉDACTION	Hugo SAINCLAIR	#5·1			
SUPERVISION	Par ordre d'Amandine KUBLER				



Glossaire - Acronymes

APPB: Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

APRONA: Association pour la Protection de la Nappe de la Plaine d'Alsace

BRGM: Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CARMEN: CARtographie du Ministère de l'ENvironnement

CPHE: Cote des Plus Hautes Eaux

CSRPN: Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

DDT: Direction Départementale des Territoires

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ICPE: Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

IDG Géo-IDE: Infrastructure de Données Géographiques (IDG) interministérielle Géo-IDE.

INPN: Inventaire National du Patrimoine Naturel

INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité

ISD: Installation de Stockage des Déchets

ISDI: Installations de Stockage de Déchets Inertes (ex classe 3)

ISDND: Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ex classe 2)

ISDD: Installations de Stockage de Déchets Dangereux (ex classe 1)

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

PLU: Plan Local d'Urbanisme

PNA: Plan National d'Action

PNR: Parc Naturel Régional

PPBE: Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

PPRI: Plan de Prévention des Risques Inondation

PPRT : Plan de Prévention des Risques Technologiques

Pz: Piézomètre



RDC: Rez-De-Chaussée

RNN: Réserve Naturelle Nationale

RNR: Réserve Naturelle Régionale

SAGE: Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SCOT: Schéma de Cohérence Territorial

SDAGE: Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SIC: Site d'Intérêt Communautaire

SRCE: Schéma Régional de Cohérence Écologique

ZICO: Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

ZNIEFF: Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

ZPS: Zone de Protection Spéciale

ZSC: Zone Spéciale de Conservation



1. Contexte du projet

Le Golf du Kempferhof envisage la restructuration de son complexe hôtelier à Plobsheim (67). Le projet prévoit la démolition et la reconstruction de presque tous les bâtiments du site. L'un des bâtiments dont la démolition est prévue abrite des nids d'hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*).

Dans ce contexte, et afin de sécuriser leur opération, le Golf du Kempferhof a souhaité mandater un bureau d'études en environnement pour réaliser un dossier de demande de dérogation « espèce protégée ».

ARCHIMED Environnement a été mandaté en décembre 2022 pour réaliser le dossier de demande de dérogation espèces protégées.

L'étude a démarré en décembre 2022 mais a été interrompue par le démarrage des travaux au début de l'année 2023. Les travaux ayant été en partie réalisé, le présent dossier est une régularisation du projet du Golf du Kempferhof.

Les données collectées et leur interprétation sont présentées dans les paragraphes suivants.

2. Données d'entrée

Le présent rapport a été établi d'après les documents suivants :

- OSLO ARCHITECTES Hôtel Plan RDC 20-024 29/07/2022;
- OSLO ARCHITECTES Façades Château 1 20-024 29/04/2022;
- OSLO ARCHITECTES Façades Château 2 20-024 29/04/2022;
- OSLO ARCHITECTES Plan masse bâtiments à démolir 20-024 29/04/2022;
- OSLO ARCHITECTES Bâtiment à démolir 20-024 29/04/2022.

Elle a été complétée par :

- l'utilisation du guide de mise en œuvre de l'approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologique ;
- une consultation des sites Internet :
 - o Géoportail;
 - o faune-grandest.org;
 - o INPN;
 - o L'Infrastructure de Données Géographiques (IDG) interministérielle Géo-IDE.

Le formulaire CERFA 13614*01 relatif à cette demande est joint au présent dossier et en est indissociable.

Par convention, et sauf précision contraire, les plans/images/cartographies présentés dans ce document sont systématiquement positionnés avec le Nord pointant vers le bord supérieur de la page.



3. Présentation du projet

3.1 Situation géographique

Le site est localisé au sein de la commune de Plobsheim, rue du Moulin, dans le département du Bas-Rhin.

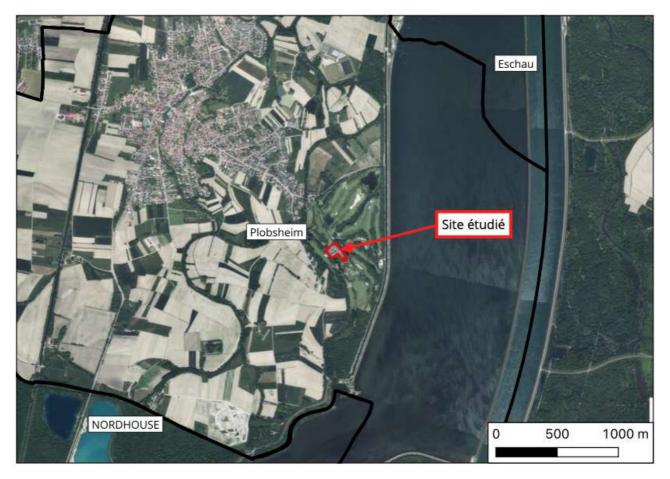


Illustration 1 : Plan de situation du site

3.20ccupation et vues du site

Le site est actuellement occupé par le complexe hôtelier du golf du Kempferhof. Lors des investigations, les usages et aménagements suivants ont été relevés :

- le site est composé de divers bâtiments à usage de restauration, d'hôtellerie et de salle de conférence ;
- la majorité des bâtiments ne sont plus occupés depuis le mois d'octobre 2022

5, RUE DU TALUS 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN contact@archimed-env.com MAITRE D'OUVRAGE

GOLF DU KEMPFERHOF 351 RUE DU MOULIN 67115 PLOBSHEIM OPERATION

RESTRUCTURATION DU COMPLEXE HÔTELIER 351 RUE DU MOULIN 67115 PLOBSHEIM Date: 21/12/2022

Dossier n°: D2022-190

 Version :
 Echelle

 1-HSA
 1/1

Echelle : 1/1 000 - A4

PLAN DE LOCALISATION DES VUES DU SITE







Illustration 3 : Vue de l'allée entre l'hôtel et le restaurant – Fig. 1 en date du 06/12/2022



Illustration 4 : Vue vers la façade Sud-Ouest du château - Fig. 2 en date du 06/12/2022





Illustration 5 : Vue depuis la terrasse du restaurant - Fig. 3 en date du 06/12/2022



Illustration 6 : Vue vers l'entrée du restaurant - Fig. 4 en date du 06/12/2022





Illustration 7 : Vue vers le bâtiment de la réception - Fig. 5 en date du 06/12/2022



Illustration 8 : Vue vers la façade Sud du bâtiment du restaurant- Fig. 6 en date du 06/12/2022





Illustration 9 : Vue vers l'un des bâtiment hôtelier - Fig. 7 en date du 06/12/2022



Illustration 10 : Vue vers le bâtiment de la réception - Fig. 8 en date du 06/12/2022





Illustration 11 : Vue du parking - Fig. 9 en date du 06/12/2022

3.3 Projet du maître d'ouvrage

Le projet dans son ensemble consiste en :

- la démolition partielle des bâtiments ;
- la création de nouveaux bâtiments et fonctions liés à l'hôtel;
- l'augmentation du nombre de chambre pour atteindre un nombre de 42 qui reste à l'échelle d'un hôtel convivial ;
- la mise aux normes des bâtiments pour les PMR et sur la sécurité incendie ;
- l'amélioration des performances énergétiques.

Le plan masse est fourni en Annexe 1.

Les travaux ont démarré au début de l'année 2023 et se termineront en septembre 2027. Les travaux sur la façade du château démarreront mi-février 2026 et se termineront mi-février 2027.



3.4 Autres dossiers réglementaires

Le projet a aussi été soumis à dossier d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une étude d'impact. Il a été exonéré d'étude d'impact. Il est soumis à autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.

4. Justification du choix du site et présentation des alternatives non retenues

Aucun autre site n'a été étudié pour la mise en œuvre du projet car il s'implante sur un secteur déjà artificialisé et/ou imperméabilisé et il ne consomme aucuns espaces verts ou espaces naturel.

Il s'agit d'une réhabilitation de l'hôtel « Golf du Kempferhof » pour des raisons de vétusté tant technique qu'architecturale. Le bâtiment actuel ne répondant plus aux besoins de la clientèle car désuet et dégradé avec une isolation impropre à sa destination. Le bâtiment actuel ne répond de plus aux normes de sécurité.

L'hôtel est fermé à la clientèle depuis avril 2022.

Le projet dans son ensemble consiste en :

- la démolition partielle des bâtiments ;
- la création de nouveaux bâtiments et fonctions liés à l'hôtel ;
- l'augmentation du nombre de chambre pour atteindre quoi qu'il en soit un nombre de 42 qui reste à l'échelle d'un hôtel convivial ;
- la mise aux normes des bâtiments pour les PMR et sur la sécurité incendie ;
- l'amélioration des performances énergétiques.

4.1Appartenance à l'un des cinq cas prévus par la réglementation

Le projet rentre dans le cadre de l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques ou pour d'autres raisons impératives d'intérêt public majeur, y compris de nature sociale ou économique, et pour des motifs qui comporteraient des conséquences bénéfiques primordiales pour l'environnement décrit dans le L411-2 du code de l'environnement.

Le projet prévoit la construction de nouveaux bâtiments ainsi que la mise aux normes du château en termes de performance énergétique. Le bâtiment actuel ne répondant plus aux besoins de la clientèle car désuet et dégradé avec une isolation impropre à sa destination. Le bâtiment actuel ne répond de plus aux normes de sécurité.



5. Synthèse des données écologiques du site

5.1Synthèse des données bibliographiques

Tableau 1 : Liste des zonages réglementaires et patrimoniaux dans un rayon proche du projet

ZONAGE	NOM	IDENTIFIANT	DISTANCE PAR RAPPORT AU PROJET
Natura 2000 (ZSC)	Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin	FR4201797	400 m à l'Est
Natura 2000 (ZPS)	Vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim	FR4211810	400 m à l'Est
ZNIEFF de type I	Plan d'eau de Plobsheim et cours aval du canal d'alimentation de l'Ill	420007070	1 km au Sud
ZNIEFF de type I	Forêt rhénane et zones humides du Polder d'Erstein	420007073	1 km au Sud
ZNIEFF de type II	Ancien lit majeur du Rhin de Village-Neuf à Strasbourg	420014529	Contient le projet
ZNIEFF de type II	Cours et îles rhénanes de Volgelgrun à Strasbourg	420014524	400 m à l'Est
Réservoir de biodiversité (Alsace)	Bande rhenane Gerstheim - Plobsheim	RB45	400 m à l'Est
Réservoir de biodiversité (EMS)	Plan d'eau de Plobsheim	16	400 m à l'Est
Corridor écologique	/	C134	100 m à l'Ouest
Corridor écologique	/	C136	1,1 km à l'Ouest
APPB	Plan d'eau de Plobsheim	FR3800131	400 m à l'Est

Dans un périmètre proche, on retrouve un certain nombre de zonages réglementaires et patrimoniaux. La majorité sont liés au Rhin et ses abords.

Le projet est localisé au sein de la ZNIEFF de type II « Ancien lit majeur du Rhin de Village-Neuf à Strasbourg ». Cette ZNIEFF d'environ 22 000 ha est très étendue et contient un grand nombre d'espèces protégées et d'habitats déterminants ZNIEFF. Mais le formulaire de la ZNIEFF ne donne pas d'indication sur la localisation exacte de ces espèces et habitats. Globalement, le golf du Kempferhof est en contact direct avec ces zonages et est connecté avec eux via les différents aménagements paysager du site (alignement d'arbres, ripisylve, cours d'eau etc).



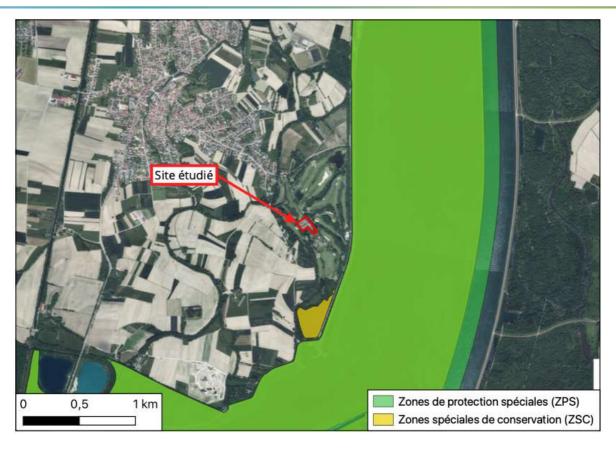


Illustration 12 : Localisation des zonages Natura 2000 à proximité - Source géoportail



Illustration 13 : Localisation des ZNIEFF à proximité - Source géoportail

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025 20/8





Illustration 14 : Localisation des trames vertes et bleues régionales - Source géoportail



Illustration 15 : Localisation des trames vertes et bleues de l'EMS - Source Open Data Strasbourg





Illustration 16 : Localisation des APPB à proximité - Source Open Data Strasbourg

5.2 Faune Grand Est

La base de données participative Faune-Grandest a été consulté dans un périmètre d'environ 700 m autour de la zone des travaux.

160 espèces d'oiseau (dont une soixantaine d'espèces d'oiseaux d'eau liées au plan d'eau de Plobsheim), 6 espèces de mammifère, 5 espèces de reptile, une espèce d'amphibien, 24 espèces de libellule, 23 espèces de rhopalocère, 3 espèces d'hétérocère, 14 espèces d'orthoptère, 10 espèces d'hyménoptère, 2 espèces de cigale, 8 espèces de punaise, 5 espèces de coléoptère, 2 espèces de diptère, 16 espèces d'araignée, 3 espèces de poisson et 2 espèces de gastéropode sont recensées dans les listes d'espèce de cette base de données.

Ces données sont issues d'observations réalisées entre 1980 et 2025 sur la zone d'étude avec une majorité d'observations récentes (< 5ans).

Les listes d'espèce sont disponibles en annexe.



5.3 Études antérieurs réalisées à proximité

Des investigations ont été réalisées entre décembre 2021 et septembre 2022 par le bureau d'études ARCHIMED Environnement sur des terrains à proximité du golf du Kempferhof. Ces investigations ont été réalisées dans le cadre d'un autre projet porté par le golf du Kempferhof. Les 2 sites sont séparés de 500 m et la partie Nord du golf du Kempferhof faisait partie de l'aire d'étude de ces investigations.



Illustration 17 : Localisation des terrains prospectés en 2021-2022 - Source ARCHIMED Environnement

La liste des espèces protégées observées sur ces terrains est présentée ci-dessous. Dans le cadre du projet, il s'agit donc d'une liste d'espèces <u>potentiellement</u> présentes dans les alentours du projet.



Tableau 2 : Liste des espèces protégées observées dans le cadre des prospections de 2021-2022

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	PROTEGEE NATIONALE	DIRECTIVE HABITATS	LISTE ROUGE GRAND EST
	Acrocephalus schoenobaenus Linné, 1758	Phragmite des joncs	Oui (Article 3)	-	NT (si nicheur) NC (si hivernant)
	Aegithalos caudatus Linné, 1758	Mésange à longue queue	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NAns (si hivernant)
	Alcedo atthis Linné, 1758	Martin pêcheur d'Europe	Oui (Article 3)	Annexe I	LC (si nicheur) NAd (si hivernant)
	Ardea cinerea Linné, 1758	Héron cendré	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NAd (si hivernant)
Oiseaux	Buteo buteo Linné, 1758	Buse variable	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NAd (si hivernant)
	Certhia brachydactyla Brehm, CL, 1820	Grimpereau des jardins	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NC (si hivernant)
	Certhia familiaris Linné, 1758	Grimpereau des bois	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NC (si hivernant)
	Chloris chloris Linné, 1758	Verdier d'Europe	Oui (Article 3)	-	NT (si nicheur) NAd (si hivernant)
	Chroicocephalus ridibundus Linné, 1766	Mouette rieuse	Oui (Article 3)	Annexe II partie B	EN (si nicheur) NT (si hivernant)



GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	PROTEGEE NATIONALE	DIRECTIVE HABITATS	LISTE ROUGE GRAND EST
	Cuculus canorus Linné, 1758	Coucou gris	Oui (Article 3)	-	VU (si nicheur) NC (si hivernant)
	Cyanistes caeruleus Linné, 1758	Mésange bleue	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NAns (si hivernant)
	Delichon urbicum Linné, 1758	Hirondelle de fenêtre	Oui (Article 3)	-	NT (si nicheur) NC (si hivernant)
	Dendrocopos major Linné, 1758	Pic épeiche	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NAns (si hivernant)
	Emberiza citrinella Linné, 1758	Bruant jaune	Oui (Article 3)	-	NT (si nicheur) NAd (si hivernant)
	Erithacus rubecula Linné, 1758	Rougegorge familier	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NAns (si hivernant)
	Falco subbuteo Linné, 1758	Faucon hobereau	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NC (si hivernant)
	Falco tinnunculus Linné, 1758	Faucon crécerelle	Oui (Article 3)	-	NT (si nicheur) NAns (si hivernant)
	Fringilla coelebs Linné, 1758	Pinson des arbres	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NAd (si hivernant)
	Luscinia megarhynchos Brehm, CL, 1831	Rossignol philomèle	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NC (si hivernant)



GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	PROTEGEE NATIONALE	DIRECTIVE HABITATS	LISTE ROUGE GRAND EST
	Motacilla alba Linné, 1758	Bergeronnette grise	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NA (si hivernant)
	Oriolus oriolus Linné, 1758	Loriot d'Europe	Oui (Article 3)	-	NT (si nicheur) NC (si hivernant)
	Parus major Linné, 1758	Mésange charbonnière	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NAo (si hivernant)
	Phalacrocorax carbo Linné, 1758	Grand cormoran	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) LC (si hivernant)
	Phoenicurus ochruros Gmelin, 1774	Rougequeue noir	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NAns (si hivernant)
	Phylloscopus collybita Vieillot, 1817	Pouillot véloce	Oui (Article 3)	-	NT (si nicheur) NAns (si hivernant)
	Phylloscopus trochilus Linnaeus, 1758	Pouillot fitis	Oui (Article 3)	-	VU (si nicheur) NC (si hivernant)
	Picus viridis Linné, 1758	Pic vert	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NC (si hivernant)
	Strix aluco Linné, 1758	Chouette hulotte	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NAns (si hivernant)
	Sylvia atricapilla Linné, 1758	Fauvette à tête noire	Oui (Article 3)	-	LC (si nicheur) NAns (si hivernant)



GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	PROTEGEE NATIONALE	DIRECTIVE HABITATS	LISTE ROUGE GRAND EST
	Troglodytes troglodytes Linné, 1758	Troglodyte mignon	Oui (Article 3)	-	(si nicheur) (si hivernant)
Mammifères	Sciurus vulgaris Linné, 1758	Écureuil roux	Oui (article 2)	-	LC (Alsace)
	Pipistrellus kuhlii Kuhl, 1817	Pipistrelle de Kuhl	Oui	Annexe IV	LC (Alsace)
	Pipistrellus pipistrellus Schreber, 1774	Pipistrelle commune	Oui	Annexe IV	LC (Alsace)
	Pipistrellus pygmaeus Leach, 1825	Pipistrelle pygmée	Oui	Annexe IV	LC (Alsace)
Reptiles	Anguis fragilis Linné 1758	Orvet fragile	Oui (Article 3)	-	LC
	Natrix helvetica Lacépède, 1789	Couleuvre helvétique	Oui (Article 2)	-	LC
	Podarcis muralis Laurenti, 1768	Lézard des murailles	Oui (Article 2)	Annexe IV	LC
Amphibiens	Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	Oui (article 2)	Annexe IV	LC
	Pelophylax ridibundus Pallas, 1771	Grenouille rieuse	Oui (article 3)	Annexe V	DD



5.4 Méthodologie d'inventaire

ARCHIMED Environnement a réalisé des investigations en décembre 2022 et dans le courant de l'année 2024.

5.5 Définition de l'aire d'étude

Le périmètre de l'étude faune flore ne se limite pas à l'implantation de l'aménagement, il contient plusieurs zones :

- la zone potentielle d'implantation (en rouge sur Illustration 18) sur laquelle le projet est techniquement et économiquement viable ;
- l'aire d'étude, qui est la zone des effets éloignés (en bleu sur Illustration 18), c'est-à-dire l'ensemble de la surface perturbée lors de la réalisation des travaux (en général les zones affectées par le bruit ou touchées par la poussière mais aussi les pistes d'accès ou les places de dépôts...). Cette zone définit l'aire d'étude qui sera prospectée. Dans le cadre de cette étude, elle correspond à l'emprise du golf du Kempferhof.



Illustration 18 : Définition de l'aire d'étude

Les prospections de terrain ont été réalisées en hiver, au printemps et en été.

Ces investigations ont concerné les habitats naturels, la végétation, les mammifères dont les chiroptères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens et les insectes.



5.5.1 Les habitats naturels et la végétation

L'étude des habitats naturels a été effectuée à travers les relevés de la végétation. La caractérisation a été effectuée à l'aide des nomenclatures EUNIS (CE) et Corine Biotope (CB) et du code Natura 2000 pour les habitats d'intérêt communautaire.

Issue de la commission Corine (COordination et Recherche de l'INformation en Environnement) et lancée en 1991, Corine Biotope est une typologie des habitats basée sur la description de la végétation. La nomenclature EUNIS (European Union Nature Information System) est une base de données issue de l'Union Européenne répertoriant les types d'habitats européens et surtout utilisée dans le cadre de Natura 2000.

L'European Union Nature Information System (EUNIS) est une base de données de l'Union Européenne répertoriant les types d'habitats européens. Elle comprend tous les habitats, qu'ils soient naturels ou artificiels, et qu'ils soient terrestres ou aquatiques. Elle permet de produire des cartographies interopérables et plus homogènes à échelle européenne.

La végétation a été relevée par observation directe.

Une analyse des fonctionnalités écologique du site a aussi été réalisée. Elle permet d'établir l'utilisation du site par les différentes espèces rencontrées (lieu de nourrissage, de reproduction, d'hivernage ...) ainsi que les services écosystémiques rendus à l'Homme. Cela permet aussi d'évaluer si les espèces qu'ils contiennent présentent un intérêt pour la biodiversité, donnant la possibilité de les mettre en valeur. De plus, elle détermine si ces ensembles sont utilisables comme corridor écologique ou comme réservoir de biodiversité.

5.5.2 Insectes

L'inventaire de l'entomofaune s'est concentré autour des groupes suivants : les Lépidoptères (papillons), les Orthoptères (grillons, criquets, sauterelles), les Odonates (libellules) et les Coléoptères.

Les Lépidoptères (papillons) en tant qu'insectes ont une activité fortement influencée par les conditions météorologiques. Les Orthoptères (grillons, criquets, sauterelles) et les Odonates (libellules) sont aussi influencés par le vent. Par conséquent, la recherche a eu lieu par temps ensoleillé sans trop de vent. Elle a fait l'objet de plusieurs passages concentrés sur les périodes de vol des espèces protégées mais aussi sur la recherche de leurs pontes et la présence de leurs chenilles pour les papillons et des exuvies pour les libellules. Les Coléoptères étant extrêmement nombreux et diversifiés, seules les espèces protégées ont été recherchées.

Les individus ont été identifiés, soit directement à l'aide d'un appareil photo, soit après capture au filet à papillon. Les Orthoptères sont aussi identifiés sur la base de leurs stridulations.

Les coléoptères étant trop diversifiés, les prospections ciblent principalement les espèces protégées et menacées présentes dans la plaine du Rhin : le bolbélasme à une corne, le capricorne du chêne, le cucujus vermillon, le lucane cerf-volant et le pique-prune. Globalement, ces espèces sont observables au printemps et à l'été :

Bolbélasme à une corne (*Bolbelasmus unicornis* Schrank, 1789): présent en Alsace mais en voie d'extinction. Actif entre les mois d'octobre et de juin, avec des maximums d'observation en novembre, mars et avril, crépusculaires et nocturnes, ils s'enfouissent durant le jour dans des sols préférentiellement sableux en zones en généralement arborées. Seules 4 mentions de l'espèce ont eu lieu en 150 ans en Alsace.



Le grand capricorne (*Cerambyx cerdo* Linné, 1758): cette espèce se développe sur les chênes vivants, mais affaiblis ou dépérissants. Dans le Nord de la France, elle se rencontre en plaine, dans tous les types de milieux avec des chênes suffisamment âgés, des milieux forestiers mais aussi des arbres isolés parfois en milieux très anthropisés (parc urbains, alignement de bord de route). Cette espèce s'observe au crépuscule.

Cucujus vermillon (*Cucujus cinnaberinus* Scopoli, 1763): espèce extrêmement rare en Europe orientale, apparemment jamais observée en France (mais présente dans les listes des espèces protégées). Espèce saproxylique, trouvée sous les écorces des vieux feuillus, et parfois des vieux conifères.

Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus* Linné, 1758): espèce présente dans toute la France. Les larves sont saproxylophage et es développent dans le système racinaire des arbres et particulièrement des souches rémanentes. L'espèce est essentiellement liée aux chênes mais on peut la rencontrer sur un grand nombre d'autres feuillus.

Pique-prune (Osmoderma eremita Scopoli, 1763): présente dans toute la France. Elle fréquente des arbres d'essences quelconques présentant de grandes cavités avec un fort volume de carie (supérieur à 10 litres) préférentiellement orientées vers le Sud. Ce type de cavité se rencontre dans des arbres très âgés (150-200 ans pour les chênes). Les plus fortes populations se rencontrent en milieu bocager, où les arbres ont été travaillés par l'homme pendant des siècles. Les populations réellement forestières sont très rares (chênes).

Les individus de ces espèces étant très difficile à observer, les inventaires ont portés sur la recherche d'habitats favorables :

- évaluation de la quantité de bois mort sur le site (tas de bois, souches, arbres morts sur pied ou à terre);
- comptage du nombre d'arbres favorable à leur accueil (arbres dépérissant et âgés, en particulier les chênes centenaires);
- observation de trous et petites cavités sur le tronc des arbres pouvant indiquer la présence d'une de ces espèces de jour, au crépuscule et de nuit durant les périodes d'activité des espèces ;
- recherche de carcasses au pied des arbres.

Toute autre espèce observable et identifiable a été notée mais la liste des coléoptères présentée dans ce rapport ne se veut pas exhaustive.

5.5.3 Mammifères (sauf Chiroptères)

La prospection des mammifères s'est effectuée à travers la recherche de déjections, d'empreintes et de terriers et par observation directe.

5.5.4 Chiroptères (chauves-souris)

Une inspection des bâtiments à démolir a été réalisée en hiver 2022, à la recherche de traces (guano, gîtes, nids, plumes ...) et d'individus (oiseaux, chauves-souris, mammifères ...).

Un premier passage réalisé en journée permet d'évaluer la propension des bâtiments à accueillir des chauves-souris, en identifiant la présence d'interstices ou de matériaux favorables. Si des cavités favorables sont présentes ou des indices de présence sont relevés, il est nécessaire de faire un passage par saison. Si aucune cavité favorable n'est présente un passage en hiver et en été doivent être réalisés à minima.



Seul un passage hivernal a pu être réalisé dans l'ensemble des bâtiments qui ont été démolis. Les passages printaniers et estivaux ont été réalisés en 2024 sur la partie du château conservée dans le cadre du projet.

En été, les prospections diurnes ont suivi le même mode opératoire. Certaines espèces sont morphologiquement identiques, et ne sont identifiables qu'après analyse de leurs ultrasons. Ainsi, des prospections nocturnes ont été réalisées au printemps (avril) et en période d'activité principale des chauves-souris (juin-juillet). Dans ce cas, des détections des ultrasons seront effectuées de nuit à l'aide d'un détecteur Pettersson D240X.

Cette méthode permet d'identifier les espèces présentes en direct et surtout d'observer leurs déplacements. En cas d'impossibilité d'identification sur le terrain, les ultrasons sont enregistrés puis analysés avec le logiciel Batsound pour l'identification.

Des postes d'observation ont été réalisés au niveau des façades non démolies du château, lors de la sortie de gîte, dès le coucher du soleil. Le bâtiment a nécessité la présence de deux observateurs, positionnés en angle afin de surveiller visuellement deux façades simultanément.

5.5.50iseaux

Pour obtenir une liste exhaustive des oiseaux parcourant le site, des points d'écoute ont été réalisés au sein de chaque habitat. Les points d'écoute ont eu lieu au moment de la journée où les oiseaux sont censés être les plus actifs, à savoir en **début de matinée**, jusqu'à 10 heures environ. Un point d'écoute diurne permet d'identifier toutes les espèces qui chantent dans un rayon d'environ 150 m autour de l'observateur. Les points d'écoute ont été complétés par des observations aux jumelles. Idéalement les prospections diurnes ont pris place par temps calme et avec une bonne luminosité, météo idéale pour l'observation des oiseaux.

Les rapaces nocturnes ont été prospectés de nuit à l'aide de points d'écoute. Chaque point d'écoute nocturne permet d'identifier toutes les espèces qui chantent dans un rayon de 500 m. En cas d'absence de contact, la méthode de la repasse (diffusion du chant, provoquant une réponse des individus présents sur le site) a pu être utilisée. Cette méthode est utilisée avec beaucoup de précaution pour ne pas déranger les oiseaux. Pour cela, les diffusions sont limitées à 30 secondes, avec une puissance sonore progressive et modérée pour ne pas effrayer un oiseau proche. Idéalement les prospections nocturnes ont eu lieu dans des conditions climatiques favorables, à savoir l'absence de pluie, pas ou très peu de vent et une température si possible supérieure à 5°C.

5.5.6 Reptiles

Les individus ont été prospectés par observation directe au niveau des habitats dont l'accueil est favorable aux reptiles (vieux murs, tas de pierre, souches d'arbre, haies, bords des cours d'eau/plans d'eau ...) pendant les heures chaudes de la journée. Préférentiellement, la période de prospection a lieu entre avril et juin, soit au début de la période d'activité des reptiles. La période estivale peut convenir mais les fortes chaleurs ne facilitent pas les recherches. Les observateurs ont veillé à ne pas abîmer les micro-habitats nécessaire à la survie de ces espèces.

Toutes les espèces de reptiles étant protégées en France, aucune capture d'individus, de pontes ou de juvéniles n'a été réalisée pour l'identification car cela est interdit.



5.5.7 Amphibiens

Les individus ont été recherchés au niveau des habitats dont l'accueil est favorable aux amphibiens (bord des cours d'eau peu profond, points d'eau stagnante ...) et de nuit à l'aide d'une lampe torche. Les espèces chanteuses sont aussi identifiées grâce à leur chant.

Les prospections sont préférentiellement réalisées en première et seconde période de reproduction des amphibiens. Généralement, la première saison s'étend de février à mars et la seconde d'avril à mai. Toutefois, les déplacements et la reproduction des amphibiens sont dépendants des conditions météorologiques. Par exemple, un hiver très doux pourra pousser les grenouilles rousses (*Rana temporaria*) à se reproduire au mois de janvier. Une sortie fin mars serait alors un peu tardive pour cette espèce. De même, il existe un décalage de période entre les zones basses et les zones d'altitude.

Les prospections permettront aussi d'identifier les axes de déplacement de ces espèces qui peuvent être conséquent.

Toutes les espèces d'amphibiens étant protégées en France, aucune capture d'individus, de pontes ou de têtards n'a été réalisée pour l'identification car cela est interdit.

5.5.8 Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Lors des prospections sur site, un inventaire, par observation directe, des espèces exotiques envahissantes a également été réalisé. En effet, il est important de recenser la présence de ce type d'espèce afin de mettre en place des techniques de gestions adaptées et de limiter au maximum leur propagation. Leur présence en grand nombre peut causer de graves impacts sur les écosystèmes ainsi que sur les espèces autochtones.

5.5.9 Dates des interventions

Le nombre de prospection et leurs conditions de réalisation sont restituées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Synthèse des dates et des conditions d'interventions

DATES DE PASSAGE	INTERVENANTS	PROSPECTIONS CIBLÉES (TOUS GROUPES NÉANMOINS ÉTUDIÉS)	MÉTÉO		
06/12/2022	Hugo SAINCLAIR Adeline EBERLE	Passage général, inspection des bâtiments	4°C, nuageuse		
Travaux de démolition réalisés début 2023					
18/03/2024	Charlotte POIRETTE Hugo SAINCLAIR Oiseaux		15°C, nuageuse et ensoleillée		
19/04/2024	Charlotte POIRETTE	Flore	5°C, nuageuse		
19/04/2024	Adeline EBERLÉ	Oiseaux et inspection des bâtiments	5°, nuageuse		
24/04/2024	Charlotte POIRETTE et Léo SEPTIER	Flore	9°C, nuageuse		
24/04/2024	Charlotte POIRETTE et Léo SEPTIER	Amphibiens, chiroptères et rapaces nocturnes	6°C, nuageuse		



DATES DE PASSAGE	INTERVENANTS	PROSPECTIONS CIBLÉES (TOUS GROUPES NÉANMOINS ÉTUDIÉS)	MÉTÉO
07/05/2024	Charlotte POIRETTE	Insectes	18°C, nuageuse et pluvieuse
04/06/2024	Hugo SAINCLAIR	Oiseaux	14°C, partiellement nuageuse
06/06/2024	Léo SEPTIER	Insectes	24°C, ensoleillée
08/07/2024	Hugo SAINCLAIR et Cécile WETZEL	Insectes et végétation	26°C, ensoleillée
08/07/2024	Hugo SAINCLAIR et Virginie SCHAFFROTH	Inspection des bâtiments, chiroptères et rapaces nocturnes	23°C, dégagée
01/08/2024	Charlotte POIRETTE	Habitats/végétation et insectes	23°C, nuageux
23/05/2025	Hugo SAINCLAIR	Hirondelles de fenêtre	18°C, ensoleillée

5.5.10 Contraintes rencontrées

Avant les travaux, l'inspection écologique du bâtiment n'a pu être réalisé qu'en hiver. Les travaux ayant démarrés au début de l'année 2023, les inventaires printaniers et estivaux ont été réalisés après les travaux de démolition, dans le courant de l'année 2024. La météo très pluvieuse de l'année 2024 a conduit à déplacer certaines dates de passages, notamment au mois de mai.



6. Résultats des observations avant travaux (décembre 2022)

6.1 Inspection des bâtiments

A l'exception d'une partie du château et de la chapelle, tous les bâtiments ont été démolis. Une partie des bâtiments ne sont plus occupés depuis octobre 2022.

6.1.1 Le château et la chapelle

Le château et la chapelle ne seront pas démoli mais les façades du château seront modifiées (cf plan des façades en Annexe 1).

Le château était occupé par des chambres d'hôtel et a été entièrement curé. Il ne possède pas de caves. Il est bien éclairé en journée et l'intérieur n'est pas vraiment favorable à l'accueil de chauves-souris (absence d'anfractuosités/cavités, bâtiment non occupé depuis très peu de temps). Les combles étaient aussi occupés par des chambres, bien éclairées et les poutres sans anfractuosité. Des excréments de fouine et de souris, un cadavre de souris (*Mus musculus*) et deux cadavres de bergeronnettes grises (*Motacilla alba*) et de nombreux restes d'insectes ont été observés. Des fenêtres au dernier étage étaient ouvertes, ce qui explique la présence de ces cadavres. Les individus ont pu rentrer sans pouvoir ressortir. Aucun nid d'oiseau n'a été observé à l'intérieur du bâtiment. Au niveau des façades, quelques espaces entre les briques peuvent être favorables à l'accueil des chauves-souris. Globalement, les jointures entre les briques du château sont en bon états.

Des données bibliographiques indiquaient la présence d'une colonie de pipistrelle pygmée (*Pipistrellus* pipistrellus) dans le château. Sa localisation exacte n'est pas connue ni les dates d'observation. Aucune trace de cette colonie n'a été retrouvé dans le château. D'après des informations recueillies auprès de la DREAL Grand Est, une colonie de Pipistrelle pygmée est connue sur le site du golf. La population a été évaluée jusqu'à 200 individus.

Lors de nos inventaires nocturnes, aucun individu de chauve-souris n'a été observé sortant du château au moment de la période de sortie de gîte. Dans l'aire d'étude, 5 espèces de chauves-souris ont été contactées : la sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), la noctule de Leisler (*Nyctalus leislerii*), la noctule commune (*Nyctalus noctula*), la pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et la pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*).

La pipistrelle pygmée était l'espèce la plus représentée avec plusieurs dizaines d'individus chassant au niveau des plans d'eau du golf. Les autres espèces chassent toute activement sur le site. Le golf contient des arbres à cavités, en particulier au niveau des ripisylves des cours d'eau qui l'encadrent. Ces arbres peuvent contenir des gîtes pour les chauves-souris.

En extérieur, 2 nids d'oiseau ont été observés : un nid de passereau posé dans la vigne vierge d'une des façades et un nid d'hirondelle sous une avancée de toit. Lors des inventaires de 2024, un couple de rougequeue noir et des moineaux domestiques ont été observés en train de nicher sur la toiture du château. La plupart des rebords de fenêtre sont ornés de pics anti-oiseaux, ne rendant pas possible l'installation de nids. Il y a quelques rebords de fenêtre sans pics et sur lesquels il y a des traces de fientes, mais pas de nids. Ces rebords ne sont pas favorables pour l'installation de nids de martinet noir (*Apus apus*) ou de rapaces



comme le faucon crécerelle (*Falco tinunculus*) ou le faucon hobereau (*Falco subbuteo*) car ils sont peu protégés du vent et des intempéries et pas assez profonds. Ils servent plutôt de perchoir pour d'autres espèces d'oiseaux. Le faucon crécerelle et le faucon hobereau ont été observés chassant sur des terrains à 500 m au Nord du site. La chapelle est hermétiquement fermée et aucun nid n'a été observé sur sa façade.



Illustration 19 : Intérieur du rez de chaussé du château - Source ARCHIMED Environnement





Illustration 20 : Vue d'une partie des combles du château - Source ARCHIMED Environnement



Illustration 21 : Vue de l'intérieur d'une pièce au premier étage – Source ARCHIMED Environnement





Illustration 22 : Cadavre d'une bergeronnette grise – Source ARCHIMED Environnement



Illustration 23 : Fenêtre grillagée à l'intérieur – Source ARCHIMED Environnement



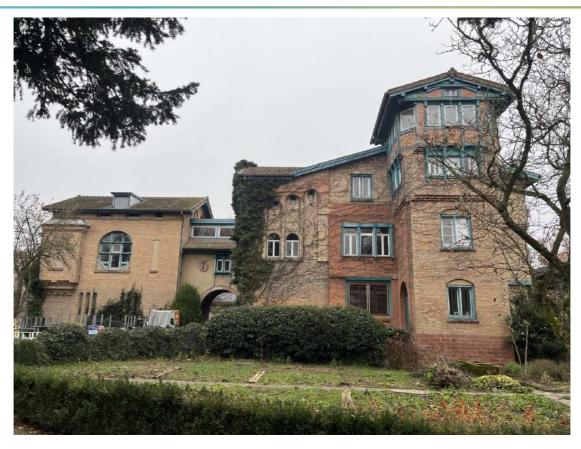


Illustration 24 : Vue générale de la façade Sud-Ouest du château avant travaux – Source ARCHIMED Environnement



Illustration 25 : Rebords de fenêtre avec pics anti-oiseaux - Source ARCHIMED Environnement





Illustration 26 : Rebords de fenêtre sans pics anti-oiseaux et traces de fientes – Source ARCHIMED Environnement





Illustration 27 : Rebords de fenêtre avec pics anti-oiseaux – Source ARCHIMED Environnement

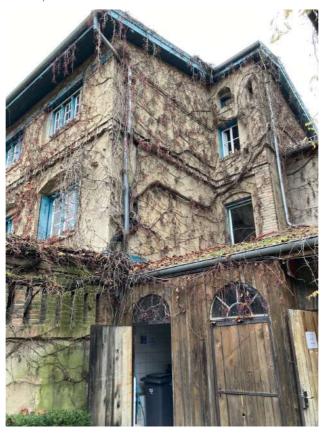


Illustration 28 : Vue de la façade Sud du château avant travaux – Source ARCHIMED Environnement



Illustration 29 : Nid de passereau sur la façade Sud du château – Source ARCHIMED Environnement





Illustration 30 : Vue de l'entrée de la chapelle - Source ARCHIMED Environnement



Illustration 31 : Vue de l'arrière de la chapelle – Source ARCHIMED Environnement





Illustration 32 : Vue du château et de la chapelle après les travaux de démolition, façade Est – Source ARCHIMED Environnement

6.1.2 Autres bâtiments

Les autres bâtiments ont été démolis. Il s'agit du bâtiment de la réception, de celui du restaurant et du reste des chambres d'hôtel.

Seul le restaurant possède une cave mais elle est encore occupée et les soupiraux sont grillagés. Elle n'est pas favorable à l'accueil de chauves-souris à cause du dérangement humain et de son hermétisme.

Toutes les fenêtres des bâtiments étaient closes. Les combles des bâtiments servaient de salles sont aménagées en espace de travail pour des conférences ou des séminaires. Les bâtiments étant soit toujours occupé soit non occupé depuis seulement 2 mois, aucune traces (excrément, nids) ou individu (toutes espèces confondues) n'a été observé à l'intérieur des bâtiments.

Le bâtiment du restaurant abrite sur sa façade Sud/Sud-Est des nids d'hirondelle de fenêtre. 15 nids sont intacts ou presque intacts et on remarque près de 65 traces d'anciens nids qui se sont probablement effondrés au fil du temps. Des moineaux domestiques (*Passer domesticus*) ont été observés dans le lierre recouvrant la façade du bâtiment. Quelques nids de pigeon ont été observés sur les poutres sortantes de la façade Nord du restaurant.





Illustration 33 : Nids et traces de nids d'hirondelles de fenêtre sur l'une des façades du bâtiment du restaurant avant travaux – Source ARCHIMED Environnement



Illustration 34 : Nids d'hirondelles de fenêtre sur l'une des façades du bâtiment du restaurant avant travaux – Source ARCHIMED Environnement





Illustration 35 : Traces de nids d'hirondelles de fenêtre sur l'une des façades du bâtiment du restaurant avant travaux – Source ARCHIMED Environnement



Illustration 36 : Vue de l'intérieur des combles du bâtiment du restaurant - Source ARCHIMED Environnement





Illustration 37 : Vue de l'intérieur des fenêtres du bâtiment du restaurant - Source ARCHIMED Environnement



Illustration 38 : Vue du bâtiment avec le reste des chambres d'hôtel- Source ARCHIMED Environnement





Illustration 39 : Vue de la façade du bâtiment avec le reste des chambres d'hôtel- Source ARCHIMED Environnement



Illustration 40 : Vue de l'entrée du site-Source ARCHIMED Environnement





Illustration 41 : Vue d'une des façades du bâtiment de la réception- Source ARCHIMED Environnement



6.2Évolution de la population d'hirondelle de fenêtre

En décembre 2022, 15 nids intact et 65 traces de nids d'hirondelles de fenêtre ont été observés sous une avancée de toit, au-dessus d'une façade du restaurant. Cette façade et ces nids ont été détruits lors des travaux réalisés au début de l'année 2023. Un préau à hirondelle a été installé à proximité du château, avant le démarrage des travaux, contenant 30 nichoirs pour hirondelle de fenêtre. Le préau est équipé d'un haut-parleur qui diffuse des chants d'hirondelle de fenêtre et de cônes anti-prédateur sur ses poteaux.

En 2024, les hirondelles de fenêtre ont colonisé les façades Sud, Ouest et Est du château. Une cinquantaine de nid, en plus ou moins bon état, ont été construit. Certains couples se sont installés sous le préau. Environ 40 nids étaient occupés sur le château et 17 nids étaient occupés sous le préau. On peut estimer la population d'hirondelle de fenêtre à environ 60 couples.

Un passage complémentaire a été réalisé en mai 2025. Les hirondelles ont toujours des nids sur les façades du château (environ 40 couples) et 19 nids sont colonisés sous le préau avec un nid créé par les hirondelles. A la date de rédaction du présent rapport, les travaux de rénovation des façades du château n'ont pas démarré (démarrage prévu en février 2026).

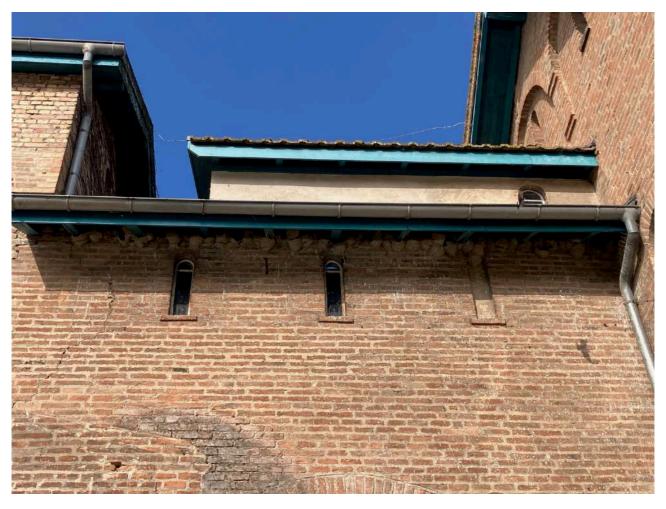


Illustration 42 : Localisation des nids d'hirondelles de fenêtre sur la façade Est du château en 2024 – Source ARCHIMED Environnement





Illustration 43: Localisation des nids d'hirondelles de fenêtre sous l'arche du château en 2024 – Source ARCHIMED Environnement



Illustration 44 : Vue sur le préau à hirondelle - Source ARCHIMED Environnement

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025 49/85





Illustration 45 : Vue sous le préau à hirondelle - Source ARCHIMED Environnement

6.3 Espaces extérieurs

La zone de chantier était occupée par les bâtiments de l'hôtel, du château et du parking des usagers. Dans le cadre des travaux, les arbres au sein du parking ont été abattus. Ils avaient été plantés lors de la création du parking à la fin des années 1990. Ils n'étaient pas favorables à l'accueil des chauves-souris (absence de cavité, décollement d'écorce etc).

Au-delà de la zone de chantier s'étendent les espaces verts du golf composés des greens (surfaces fortement tondues pour le jeu), de divers alignements d'arbres, ripisylves, bosquets et plans d'eau. Le golf est favorable à l'accueil de tous les taxons étudiés dans le cadre de cette étude.



6.4Liste des espèces protégées relevées lors des investigations

La liste complète des espèces protégées parcourant l'aire d'étude est présentée page suivante.

47 espèces protégées ont été observées dans l'emprise du golf : 2 espèces de mammifères, 5 espèces de chauves-souris, 36 espèces d'oiseaux, une espèce de reptile, 2 espèces d'amphibiens et une espèce de poisson.

Description des utilisations du site possible pour la lecture du tableau de la liste des espèces :

- **nidification certaine** : observations de nids, de juvéniles, d'oeufs, de coquilles d'oeufs éclos et/ou d'adultes couvant un nid, occupant un nid, transportant de la nourriture, détournant l'attention du nid ;
- **nidification probable**: observations de couples présents dans un habitat de reproduction, de comportements nuptiaux, écoute de cri d'alarme révélant la présence d'un nid ou de forage d'une cavité (pics), d'individus visitant un site de reproduction ou transportant du matériel de construction d'un nid;
- nidification possible: présence d'un individu dans son habitat de reproduction durant la période de reproduction, cris nuptiaux ou tambourinage entendu mâle chanteur en période de nidification ou mâle en parade;

non nicheur:

- en alimentation : observation d'individus s'alimentant dans l'aire d'étude, mais ne s'y reproduisant pas ;
- hivernant : observation d'individus uniquement de la fin de l'hiver au début du printemps, non nicheur dans l'aire d'étude ;
- migrateur : individu présent uniquement pendant la période de migration, non nicheur dans l'aire d'étude ;
- **en vol** : l'individu a traversé le site mais sans s'y poser.



Tableau 4 : Liste des espèces protégées observées dans l'aire d'étude

GROUPES	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	PROTEGEE NATIONALE	DIRECTIVE HABITATS	LISTE ROUGE	LOCALISATION	STATUT
Mammifères	Erinaceus europaeus Linné, 1758	Hérisson d'Europe	Oui (article 2)	-	LC	Haies, alignements d'arbres, lisières forestières	Reproduction possible
	Sciurus vulgaris Linné, 1758	Écureuil roux	Oui (article 2)	-	LC	Milieux boisés	Reproduction possible
	Eptesicus serotinus Schreber, 1774	Sérotine commune	Oui	Annexe IV	VU (Alsace)	Ripisylve boisé,	
	Nyctalus leislerii Kuhl, 1817	Noctule de Leisler	Oui	Annexe IV	NT (Alsace)	boisement, alignement	Transit, alimentation et reproduction possible dans les vieux arbres à cavité du site
Chiroptères	Nyctalus noctula Schreber, 1774	Noctule commune	Oui	Annexe IV	NT (Alsace)	d'arbres	
	Pipistrellus pipistrellus Schreber, 1774	Pipistrelle commune	Oui	Annexe IV	LC (Alsace)	Lisières, cours	
	Pipistrellus pygmaeus Leach, 1825	Pipistrelle pygmée	Oui	Annexe IV	LC (Alsace)	d'eau et plans d'eau	
	Aegithalos caudatus Linné, 1758	Mésange à longue queue	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAns (Hivernant GE)	Milieux boisés, hors zone de chantier	Nicheur possible
Oiseaux	Alcedo atthis Linné, 1758	Martin pêcheur d'Europe	Oui (Article 3)	Annexe I	LC (Nicheur GE) NAd (Hivernant GE)	Ripisylve de l'Illwasser	Nicheur possible
	Apus apus Linné, 1758	Martinet noir	Oui (Article 3)	-	VU (Nicheur GE) NAns (Hivernant GE)	En vol	Non nicheur – En vol

D2022-190-REC001 - 25/08/2025 52/85



GROUPES	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	PROTEGEE NATIONALE	DIRECTIVE HABITATS	LISTE ROUGE	LOCALISATION	STATUT
	Ardea cinerea Linné, 1758	Héron cendré	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAd (Hivernant GE)	Étang au Sud du projet	Nicheur possible
	Buteo buteo Linné, 1758	Buse variable	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAd (Hivernant GE)	En vol	Non nicheur – En alimentation
	Certhia brachydactyla Brehm, CL, 1820	Grimpereau des jardins	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE)	Milieux boisés, hors zone de chantier	Nicheur certain
	Certhia familiaris Linné, 1758	Grimpereau des bois	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE)	Milieux boisés, hors zone de chantier	Nicheur probable
	Chloris chloris Linné, 1758	Verdier d'Europe	Oui (Article 3)	-	NT (Nicheur GE) NAd (Hivernant GE)	Milieux boisés et arbustifs à proximité de la zone de chantier	Nicheur certain
	Chroicocephalus ridibundus Linné, 1766	Mouette rieuse	Oui (Article 3)	Annexe II partie B	EN (Nicheur GE) NT (Hivernant GE)	En vol	Non nicheur – En vol
	Cuculus canorus Linné, 1758	Coucou gris	Oui (Article 3)	-	VU (Nicheur GE)	Milieux boisés à proximité de la zone de chantier	Nicheur possible
	Cyanistes caeruleus Linné, 1758	Mésange bleue	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAns (Hivernant GE)	Alignements d'arbres à proximité de la zone de chantier	Nicheur certain
	Cygnus olor Gmelin, 1789	Cygne tuberculé	Oui (Article 3)	Annexe II partie B	NAi (Nicheur GE) NAi (Hivernant GE)	Étang au Sud du projet	Nicheur certain
	Delichon urbicum Linné, 1758	Hirondelle de fenêtre	Oui (Article 3)	-	NT (Nicheur GE)	Façades du château	Nicheur certain

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025 53/85



GROUPES	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	PROTEGEE NATIONALE	DIRECTIVE HABITATS	LISTE ROUGE	LOCALISATION	STATUT
	Dendrocopos major Linné, 1758	Pic épeiche	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAns (Hivernant GE)	Milieux boisés, hors zone de chantier	Nicheur certain
	Dendrocopos minor Linné, 1758	Pic épeichette	Oui (Article 3)	-	VU (Nicheur GE)	Alignement d'arbres à proximité de la zone de chantier	Nicheur possible
	Erithacus rubecula Linné, 1758	Rougegorge familier	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAns (Hivernant GE)	Milieux boisés, hors zone de chantier	Nicheur certain
	Falco tinnunculus Linné, 1758	Faucon crécerelle	Oui (Article 3)	-	NT (Nicheur GE) NAns (Hivernant GE)	En vol	Non nicheur – En alimentation
	Fringilla coelebs Linné, 1758	Pinson des arbres	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAd (Hivernant GE)	Milieux boisés et semi-ouvert à proximité de la zone de chantier	Nicheur certain
	Hirundo rustica Linné, 1758	Hirondelle rustique	Oui (Article 3)	-	VU (Nicheur GE)	En vol	Non nicheur – En alimentation
	Milvus migrans Boddaert, 1783	Milan noir	Oui (Article 3)	Annexe I	LC (Nicheur GE) NAo (Hivernant GE)	En vol	Non nicheur – En vol
	Motacilla alba Linné, 1758	Bergeronnette grise	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NA (Hivernant GE)	Château et à proximité des plans d'eau du golf	Nicheur certain
	Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAns (Hivernant GE)	Abords du plan d'eau au Nord- Ouest du Golf	Nicheur certain

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025 54/85



GROUPES	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	PROTEGEE NATIONALE	DIRECTIVE HABITATS	LISTE ROUGE	LOCALISATION	STATUT
	Oriolus oriolus Linné, 1758	Loriot d'Europe	Oui (Article 3)	-	NT (Nicheur GE)	Milieux boisés, hors zone de chantier	Nicheur probable
	Parus major Linné, 1758	Mésange charbonnière	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAo (Hivernant GE)	Alignement d'arbres, haies, ripisylve	Nicheur certain
	Passer domesticus Linné, 1758	Moineau domestique	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE)	Château	Nicheur certain
	Phalacrocorax carbo Linné, 1758	Grand cormoran	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) LC (Hivernant GE)	Étang au Sud du de la zone de chantier	Non nicheur – Hivernant
	Phoenicurus ochruros Gmelin, 1774	Rougequeue noir	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAns (Hivernant GE)	Château	Nicheur certain
	Phylloscopus collybita Vieillot, 1817	Pouillot véloce	Oui (Article 3)	-	NT (Nicheur GE) NAns (Hivernant GE)	Milieux boisés, hors zone de chantier	Nicheur certain
	Phylloscopus trochilus Linné, 1758	Pouillot fitis	Oui (Article 3)	-	VU (Nicheur GE)	Milieux boisés, hors zone de chantier	Nicheur probable
	Picus viridis Linné, 1758	Pic vert	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE)	Milieux boisés et semi-ouvert	Nicheur certain
	Poecile palustris Linné, 1758	Mésange nonnette	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE)	Milieux boisés, hors zone de chantier	Nicheur possible
	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Oui (Article 3)	-	VU (Nicheur GE)	En vol	Non nicheur – En vol
	Sitta europaea Linné, 1758	Sittelle torchepot	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE)	Milieux boisés, hors zone de chantier	Nicheur certain

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025 55/85



GROUPES	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	PROTEGEE NATIONALE	DIRECTIVE HABITATS	LISTE ROUGE	LOCALISATION	STATUT
	Strix aluco Linné, 1758	Chouette hulotte	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAns (Hivernant GE)	Milieux boisés, hors zone de chantier	Non nicheur – En alimentation
	Sylvia atricapilla Linné, 1758	Fauvette à tête noire	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAns (Hivernant GE)	Ripisylve du Muehlgiessen	Nicheur certain
	Troglodytes troglodytes Linné, 1758	Troglodyte mignon	Oui (Article 3)	-	LC (Nicheur GE) NAns (Hivernant GE)	Milieux boisés	Nicheur certain
Reptiles	Podarcis muralis Laurenti, 1768	Lézard des murailles	Oui (Article 2)	Annexe IV	LC (Grand Est)	Chapelle	Reproduction certaine
Amphibiens	Pelophylax ridibundus Pallas, 1771	Grenouille rieuse	Oui (article 3)	Annexe V	DD (Grand Est)	Certains plans d'eau	Reproduction certaine
	Pelophylax kl. Esculentus	Grenouille verte	Oui (article 4)	Annexe V	DD (Grand Est)	Certains plans d'eau	Reproduction certaine
Poissons (observations opportunistes, non exhaustives)	Esox lucius Linné, 1758	Brochet	Oui (Article 1)	-	VU (Alsace)	Plan d'eau au Nord du Golf, connexion possible avec l'Illwasser en cas d'inondation	Non reproducteur

Bien que non détectés lors des investigations, le golf est aussi favorable pour la couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), l'orvet fragile (*Anguis fragilis*) et du lézard des souches (*Lacerta agilis*). La zone de chantier et les abords du château ne sont pas favorables à l'accueil de ces espèces. Le faucon hobereau (*Falco subbuteo*), observé sur les terrains adjacents au Nord du golf en 2022, peut aussi occuper l'aire d'étude.

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025 56/85



5, RUE DU TALUS 5, RUE DU TALUS
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
contact@archimed-env.com 25/07/2025

D2022-190

Dossier n°:

Version: 1-HSA Echelle : 1/4 500 - A3

DEMANDEUR

GOLF DU KEMPFERHOF 351 RUE DU MOULIN 67115 PLOBSHEIM

OPERATION

RESTRUCTURATION DU COMPLEXE HÔTELIER 351 RUE DU MOULIN 67115 PLOBSHEIM

CARTOGRAPHIE DES DÉPLACEMENTS DES CHIROPTÈRES





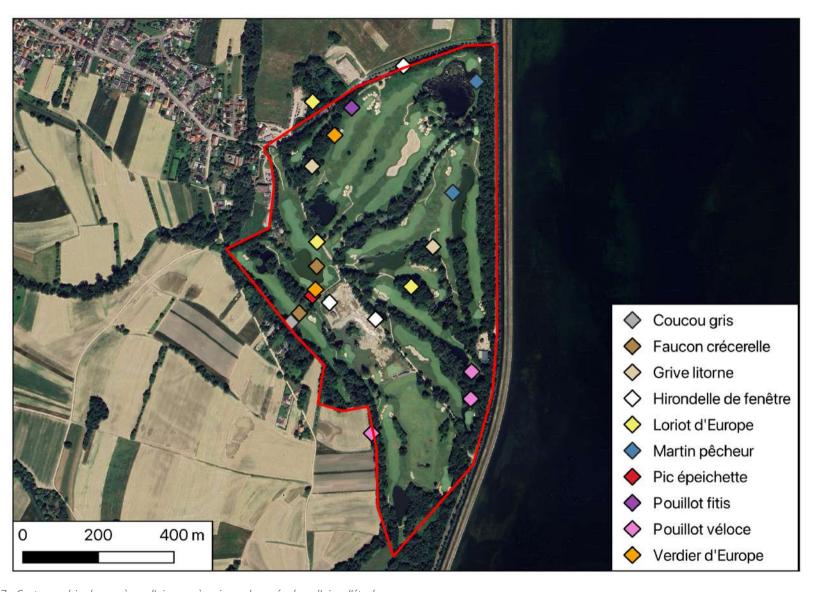


Illustration 47 : Cartographie des espèces d'oiseaux à enjeux observés dans l'aire d'études

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025 58/85

5, RUE DU TALUS 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN contact@archimed-env.com

03/03/2025

Dossier n° : D2022-190

Version : 1-HSA

Echelle : 1/4 000 - A3

DEMANDEUR

Golf du Kempferhof 103 Rue du Moulin 67115 Plobsheim

OPERATION

PROJET DE RÉNOVATION DE L'HÔTEL RESTAURANT DU GOLF DU KEMPFERHOF



5, RUE DU TALUS 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN contact@archimed-env.com

03/03/2025

Dossier n° : D2022-190

Version: 1-HSA

Echelle : 1/4 000 - A3

DEMANDEUR

Golf du Kempferhof 103 Rue du Moulin 67115 Plobsheim

OPERATION

PROJET DE RÉNOVATION DE L'HÔTEL RESTAURANT DU GOLF DU KEMPFERHOF

CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES DE POISSONS OBSERVÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE (NON EXHAUSTIF)





7. Évaluation des impacts pour chaque espèce avant la mise en œuvre des mesures ERC

L'identification des impacts revient à lister les effets probables d'un éventuel projet sur les éléments biologiques (espèces animales et végétales et habitats au sein de la zone d'étude). On définit plusieurs types d'impacts plus ou moins importants :

- les impacts directs sont les conséquences immédiates de la mise en place ou du fonctionnement de l'aménagement dans l'espace et dans le temps sur les milieux (déboisement, destructions, plantations, etc.) ainsi que de l'ensemble des modifications qui lui sont directement liées (les pistes d'accès);
- les impacts indirects résultent d'une relation de cause à effet ayant à l'origine un effet direct. Ils peuvent concerner les territoires éloignés du projet ou apparaître dans un délai plus ou moins long mais leurs conséquences peuvent être aussi importantes que celles des impacts directs (eutrophisation des eaux, effets en chaîne etc.);
- les impacts permanents sont les impacts liés à la phase de fonctionnement normale de l'aménagement ou les impacts liés aux travaux mais irréversibles ;
- les impacts temporaires sont liés aux travaux ou à la phase de démarrage de l'activité, à condition qu'ils soient réversibles ;
- les impacts résiduels sont les effets persistants à l'issue de l'application des mesures d'évitement et de réduction des impacts expliqués ci-dessus. Si les impacts résiduels sont trop importants, les mesures de compensation deviennent nécessaires.

De manière globale, en tenant compte des impacts directs et indirects, temporaires et permanents, les principaux impacts potentiels sur les différents groupes faunistiques étudiés, **en l'absence de mesures**, sont présentés dans les paragraphes ci-dessous.



Tableau 5 : Évaluation des impacts pour chaque espèce protégée observée dans l'aire d'étude

NOM VERNACULAIRE	ENJEU	IMPACTS EN PHASE TRAVAUX	IMPACTS EN PHASE D'EXPLOITATION
Mammifères : Hérisson d'Europe et Écureuil roux	Faible	Les travaux sont limités sur des secteurs ne contenant pas d'habitats favorables à l'accueil du hérisson d'Europe et de l'écureuil roux. Les habitats favorables (bosquet, haies, alignement d'arbres) à proximité direct du chantier qui pourraient être indirectement impactés par le bruit et les vibrations s'étendent sur environ 1,1 ha. Ces habitats sont connectés à d'autres habitats favorables qui traversent les 70 ha du golf. En cas de dérangement par le bruit ou les vibrations, ces deux espèces pourront s'enfuir et rejoindre des habitats favorables à proximité. En phase travaux, l'impact sera nul.	Les nouveaux bâtiments sont implantés en dehors des habitats favorables de ces deux espèces. Elles pourront continuer à utiliser le site comme avant les travaux. En phase d'exploitation, l'impact sera nul.
Chiroptères: Sérotine commune, noctule de Leisler, noctule commune, pipistrelle commune et pipistrelle pygmée	Faible	Les espèces observées utilisent le site principalement pour chasser et se déplacer. Il y a possiblement des gîtes dans les arbres à cavité du golf. Les zones de chasse sont localisées en dehors de la zone de travaux. Les travaux n'ont pas lieu de nuit et n'ont pas d'impact sur l'activité de chasse. Aucun gîte n'a été observé sur le château et la chapelle. Les arbres abattus sur le parking n'étaient pas favorables à l'accueil des chauvessouris. Il n'est pas possible d'évaluer complètement les impacts des travaux sur les bâtiments qui ont déjà été démolis car seule la saison hivernale a pu être réalisée. Les bâtiments démolis n'étaient pas favorables à l'accueil de chiroptères en période hivernale. Ils étaient hermétiques et inoccupés depuis peu de temps. L'intérieur des bâtiments était bien éclairé et les combles étaient aménagés et dépourvues d'anfractuosités. En phase travaux, les impacts seront indirects, temporaires, négatifs, faible.	Les zones de chasse seront conservées. Les chauves-souris pourront continuer à utiliser le site comme ce qui a été observé en 2024. Les nouveaux bâtiments et le château ne seront pas favorables à l'accueil des chauves-souris en l'état. Au vu de l'incertitude qui reste sur l'évaluation des impacts des bâtiments déjà démolis, des mesures pour renforcer les capacités d'accueil du golf pour les chauves-souris seront proposées. Les mesures concernant ces espèces seront mises en place à la hauteur des effectifs maximums déjà recensés sur le site. En phase d'exploitation, les impacts seront nuls.

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025 62/85



NOM VERNACULAIRE	ENJEU	IMPACTS EN PHASE TRAVAUX	IMPACTS EN PHASE D'EXPLOITATION
Oiseaux inféodés aux milieux forestiers : Mésange à longue queue, grimpereau des jardins, grimpereau des bois, pic épeiche, pic épeichette, rougegorge familier, loriot d'Europe, pouillot véloce, pouillot fitis, pic vert, mésange nonnette, sittelle torchepot, chouette hulotte, troglodyte pignon	Faible	Ces espèces évoluent en dehors de la zone de chantier, dans les milieux boisés du golf. Aucun abattage d'arbre n'est prévu dans leurs habitats. L'impact des travaux est lié à un dérangement des individus à cause du bruit. En phase travaux, les impacts seront indirects, temporaires, négatifs et faibles.	Les milieux boisés du golf seront conservés. Aucun impact n'est attendu sur ces espèces en phase d'exploitation.
Oiseaux inféodés aux milieux aquatiques : Martin pêcheur, héron cendré, cygne tuberculé, bergeronnette des ruisseaux, grand cormoran	Faible	Ces espèces occupent des habitats éloignés de la zone de chantier. Aucun plan d'eau, cours d'eau ou berges ne seront impactés par les travaux. En phase travaux, les impacts seront nuls.	Tous les milieux aquatiques du golf seront conservés. Aucun impact n'est attendu sur ces espèces en phase d'exploitation.

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025



NOM VERNACULAIRE	ENJEU	IMPACTS EN PHASE TRAVAUX	IMPACTS EN PHASE D'EXPLOITATION
Oiseaux nichant dans les bâtiments du site : Hirondelle de fenêtre, moineau domestique, rougequeue noir	Élevé	Les hirondelles de fenêtre nichent au niveau des façades du château. Le moineau domestique et le rougequeue noir nichent au niveau de la toiture. Les travaux entraîneront la destruction d'une cinquantaine de nids (entiers ou partiels) de nids d'hirondelles de fenêtre. Une quarantaine de couples sont concernés. L'impact des travaux sera lié à un dérangement des individus à cause du bruit. Les travaux sur le château vont durer 1 an, ce qui peut entraîner un abandon des nids actuels. Les 3 espèces ne pourront plus nicher sur le château pendant les travaux. En phase travaux, les impacts seront directs, temporaires, négatifs et élevés.	Le moineau domestique et le rougequeue noir sont des espèces assez résilientes et réussiront à refabriquer un nid sur les bâtiments en phase d'exploitation. Cela n'est pas garanti pour l'hirondelle de fenêtre car il y aura moins de surfaces favorables pour recréer des nids sur le château en phase d'exploitation. En phase d'exploitation, les impacts seront directs, permanents, négatifs, élevés.
Oiseaux ayant traversé le site sans s'y poser : Martinet noir, buse variable, faucon crécerelle, hirondelle rustique, milan noir, mouette rieuse, hirondelle de rivage	Faible	Ces espèces ont été observées en vol, soit en train de s'alimenter (buse variable, faucon crécerelle, hirondelle rustique et milan noir) soit à une seule date et ne se sont pas posée sur le site (mouette rieuse et hirondelle de rivage). Les espèces en train de s'alimenter ont été observées en dehors de la zone de chantier. Les travaux ne consomment pas d'habitat d'alimentation de ces espèces. En phase travaux, les impacts seront nuls.	Les nouveaux bâtiments ne consommeront pas les habitats utilisés par ces espèces. Elles pourront continuer à utiliser le site comme avant les travaux. En phase d'exploitation, les impacts seront nuls.

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025



NOM VERNACULAIRE	ENJEU	IMPACTS EN PHASE TRAVAUX	IMPACTS EN PHASE D'EXPLOITATION
Autres espèces d'oiseaux observées : Verdier d'Europe, coucou gris,	Faible	Toutes ces espèces ont été observées à proximité de la zone de chantier. Elles sont nicheuses certaine ou nicheuses possibles dans l'aire d'étude et ne sont pas forcément inféodées à une seule typologie d'habitat pour accomplir leur cycle biologique. A l'exception du coucou gris qui a tendance à éviter les espaces trop artificialisés, ces espèces étaient capable d'évoluer au niveau des bâtiments et de l'ancien parking avant le démarrage des travaux.	En phase d'exploitation, ces espèces pourront continuer à utiliser l'aire d'étude comme observé en 2024. A l'exception du coucou gris, elles pourront parcourir les nouveaux espaces du projet pour se reproduire ou s'alimenter. En phase d'exploitation, l'impact sera nul.
mésange bleue, pinson des arbres, bergeronnette grise, mésange charbonnière, fauvette à tête noire	Faible	d'accomplir leur cycle biologique dans les alentours, bien que l'impact soit difficile à évaluer en l'absence d'observations printanières avant les travaux. L'emprise du chantier étant assez faible par rapport à a surface totale du golf et des habitats de report dont il dispose, l'impact des travaux sera lié à un dérangement par le bruit et l'activité humaine à proximité directe du chantier.	
		En phase travaux, l'impact sera indirect, temporaire, négatif et faible.	
Espèce d'oiseau citée dans la		L'aire d'étude est favorable à l'accueil de cette espèce. Il a notamment été observé en train de chasser dans le Nord du	En phase d'exploitation, cette espèce pourra continuer à chasser dans l'aire d'étude.
bibliographie mais non observée dans l'aire d'étude en 2024 :	Faible	golf en 2022. Aucun site de reproduction n'a été observé dans l'aire d'étude en 2024.	En phase d'exploitation, l'impact sera nul.
Faucon hobereau		On peut estimer que les impacts des travaux seraient nuls sur cette espèce car les potentiels habitats de chasse seront conservés.	
Lézard des murailles	Moyen	L'espèce a été observée au pied des murs de la chapelle, y compris pendant la phase de travaux. La chapelle ne fera pas	La structure en brique de la partie château sera maintenue. L'espèce pourra continuer à

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025 65/85



NOM VERNACULAIRE	ENJEU	IMPACTS EN PHASE TRAVAUX	IMPACTS EN PHASE D'EXPLOITATION
		l'objet de travaux. L'impact des travaux sera lié à un dérangement des individus à cause des vibrations du chantier.	occuper les alentours du château et de la chapelle après les travaux.
		En phase travaux, les impacts seront indirects, temporaires, négatifs et faibles.	En phase d'exploitation, l'impact sera nul.
Espèces de reptiles citées dans la bibliographie mais non observées dans l'aire d'étude en 2024 : Orvet fragile, couleuvre helvétique et lézard des souches	Faible	Aucun habitat favorable à ces espèces n'est présent dans l'emprise des travaux (lisières ensoleillées, tas de bois, ripisylves, zones humides, plans d'eau). En cas de présence, ces espèces évolueraient dans des habitats éloignés de la zone de chantier. On peut estimer que les impacts des travaux seraient nuls sur ces espèces.	En phase d'exploitation, aucun habitat favorables à ces espèces ne sera consommé. En phase d'exploitation, l'impact sera nul.
Amphibiens : Grenouille rieuse et grenouille verte	Faible	Aucun plan d'eau ou cours d'eau ne sera impacté pendant les travaux. Aucun point d'eau stagnante pouvant servir de zone de ponte n'a été observée dans l'emprise du chantier. Avant les travaux, la zone de chantier n'était pas favorable à l'accueil des amphibiens. Aucun. Individus n'a été observé dans la zone de chantier pendant les inventaires de 2024. En phase travaux, les impacts seront nuls.	En phase d'exploitation, les milieux aquatiques du golf seront conservés. En phase d'exploitation, l'impact sera nul.
Brochet	Faible	Aucun plan d'eau ou cours d'eau ne sera impacté pendant les travaux. En phase travaux, les impacts seront nuls.	En phase d'exploitation, les milieux aquatiques du golf seront conservés. En phase d'exploitation, l'impact sera nul.

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025 66/85



8. Proposition de mesures d'évitement et de réduction des incidences

8.1 Mesures d'évitement

ME1 : Les travaux sur les façades du château démarreront en février 2026, en dehors de la période de reproduction des oiseaux.

ME2 : Les impacts sur les chauves-souris seront évités si aucuns travaux ne sont réalisés de nuit.

8.2 Mesures de réduction

MR1 : Des nichoirs devront être installés avant le démarrage des travaux sur le château pour proposer des habitats de reports pour le rougequeue noir et le moineau domestique :

- 2 nichoirs semi-ouverts favorables pour le rougequeue noir seront installés dans les arbres alentours entre 1,5 et 3 m de hauteur, légèrement inclinés vers le bas pour éviter que la pluie ne rentre dedans et l'entrée du nid doit être orientée Sud ou Sud-Est ;
- 1 nichoir à colonie de moineau sera installé sur un arbre en attendant la fin des travaux. Il pourra être déplacé sur le château ou l'un des nouveaux bâtiments à la fin des travaux.

MR2 : Les travaux ne seront pas achevés avant le 15 mars 2026, date de retour des hirondelles de fenêtre. Des filets anti-oiseaux seront posés sur les façades du château pendant la durée des travaux pour empêcher le retour des oiseaux sur les bâtiments en travaux et ne pas détruire de nids pendant la période de reproduction.

8.3 Analyse des impacts résiduels

Le rougequeue noir et le moineau domestiques sont des espèces assez résilientes. Elles réussiront à refaire leur nid sur le toit du château à l'issue des travaux.

Bien que les avancées de toits sous lesquels les hirondelles ont pu faire leur nid existeront toujours après les travaux, ils ne seront plus accessibles pendant ceux-ci. En phase d'exploitation, il est probable qu'il soit plus difficile pour les hirondelles de fenêtre de refaire des nids sur le château (dérangement lié aux usagers, configuration du château différente).

N'ayant pas eu la possibilité de réaliser un état initial sur la colonie de pipistrelle pygmée avant les travaux, il est considéré que le projet a entraîné la destruction de leur habitat. En l'absence de mesures de compensation, les pipistrelles pygmées ne retrouverons pas les mêmes capacités d'accueil sur les bâtiments.



9. Mesures de compensation

9.1 Hirondelle de fenêtre

MC1 : Un préau à hirondelle a été installé au début de l'année 2023 équipé de 30 nids à hirondelles de fenêtre sur environ 35 m². Au vu du nombre d'individus réellement observés dans l'aire d'étude, le nombre de nids sera doublé pour une capacité d'accueil de 60 nids. En complément, un bac à boue sera installé pour que les hirondelles puissent avoir des matériaux pour fabriquer leurs nids. Le préau est fonctionnel car 19 nids sont déjà occupés et un nid naturel a été fabriqué par un couple. Il est aussi occupé d'un haut-parleur qui diffuse le chant de l'hirondelle de fenêtre pour les attirer sous le préau.

Les poutres en bois sont trop lisses pour permettre aux hirondelles de construire facilement de nouveaux nids naturels. La mesure compensatoire doit permettre de palier la destruction des nids mais doit aussi permettre à la population de croître dans le temps. Ainsi, des bandes rugueuses seront installées sur les poutres à l'intérieur du préau et sur les poutres extérieures au niveau du débord de toit.

Aucune voiture ne pourra se garer sous le préau pour éviter le dérangement des hirondelles et la chute de fientes sur les véhicules. Les hirondelles utilisant encore en majorité le bâtiment du château pour construire des nids, la pose de nichoirs supplémentaires sur certaines façades est prévue.

20 emplacements pour installer des nichoirs à hirondelle de fenêtre seront répartis sur le château sous les nouvelles avancées de toit des façades Ouest, Sud et Est correspondant à celles occupées aujourd'hui. Tous seront installés à plus de 4 m de hauteur. Un emplacement pourra accueillir plusieurs nichoirs. La localisation de ces nids est précisée page suivante.



Illustration 50 : Exemple de nichoir à hirondelle de fenêtre - Source LPO

Localisation des nichoirs à hirondelle à installer (un emplacement peut accueillir plusieurs nids)







Nord 1 Existant

Ouest 1 Existant

Sud 1 Existant



Est 1 Inchangé





Nord 1 Projeté

Ouest 1 Projeté

Date: 29/04/2022

Súd 1 Projeté

Nota : remplacement de toutes les menuiseries bois existantes à l'identique (ou selon indication) sur le château existant.

Phase : PC

Restructuration du Golf GOLF DU KEMPFERHOF 351 Rue du Moulin PLOBSHEIM

Façades Château 1

Echelle: 1:200

Affaire: 20-024 Suivi par : N.PARENT Dessiné par : CP AK NW

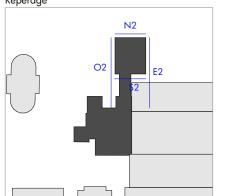
Format: A3 Indice:





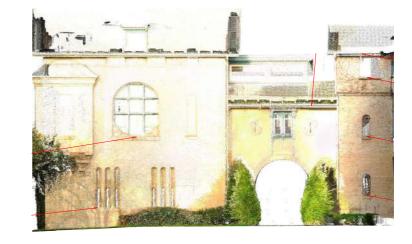
PC05b

Localisation des nichoirs à hirondelle à installer (un emplacement peut accueillir plusieurs nids)









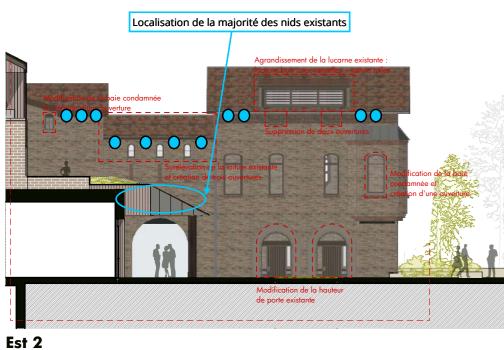
Est 2

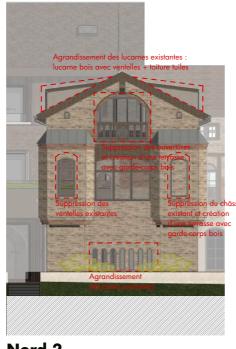
Existant

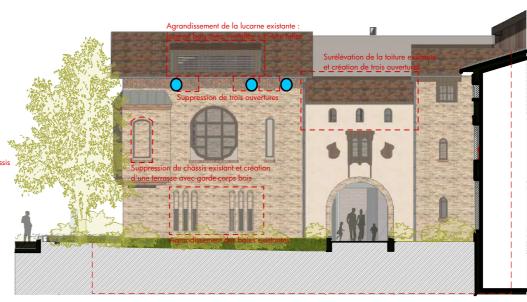
Nord 2 Existant

Ouest 2 Existant

Sud 2 Existant







Projeté

Nord 2 Projeté

Ouest 2 Projeté

Indice:

Sud 2 Projeté

Nota: remplacement de toutes les menuiseries bois existantes à l'identique (ou selon indication) sur le château existant.

Restructuration du Golf GOLF DU KEMPFERHOF 351 Rue du Moulin PLOBSHEIM

Façades Château 2

Affaire: 20-024 Suivi par : N.PARENT Dessiné par : CP AK NW Format: A3

Golf du Kempferhof représentée par: Joëlle BINDSCHEDLER adresse: 351 rue du Moulin 67115 Plobsheim



PC05c

Echelle: 1:200 Date: 29/04/2022



9.2Pipistrelle pygmée

La mise en place de gîtes sur les arbres est favorable à certaines espèces de chauves-souris, mais pas pour la pipistrelle pygmée. Pour cette espèce, plusieurs gîtes seront installés sur les bâtiments, avec des expositions variées. Ces gîtes seront installés sur des façades ne présentant pas de risques de conflits de cohabitation avec les usagers du site (chambres, terrasse, passage des clients ...). Les façades sélectionnées seront le pignon du château donnant sur la chapelle ainsi que les façades de la salle d'événement.

Deux gîtes seront encastrés dans la façade du château lors des travaux et 2 gîtes à double cavité seront fixés sur la façade du château à un minimum de 4 m de hauteur. Au total, la capacité d'accueil de ces 4 gîtes sera d'environ 100 individus.





Illustration 52 : Exemple des gîtes qui seront installés sur les façades du château pendant et à l'issu des travaux – Source Wildcare 16 gîtes à triple cavité seront installés sur les façades de la salle d'événement en cours de construction. Chacun de ces gîtes peut accueillir un maximum de 60 individus. 4 gîtes seront installés par façade avec une capacité d'accueil de 240 individus par façades. Cette mesure propose plusieurs choix pour la totalité de la population de pipistrelle pygmée qui s'élevait à 200 individus. Ces gîtes seront installés à un minimum de 3,5 m de hauteur. Tous ces gîtes devront être installés lorsque les travaux seront terminés.



Illustration 53 : Exemple d'un gîte à triple cavité - Source LPO



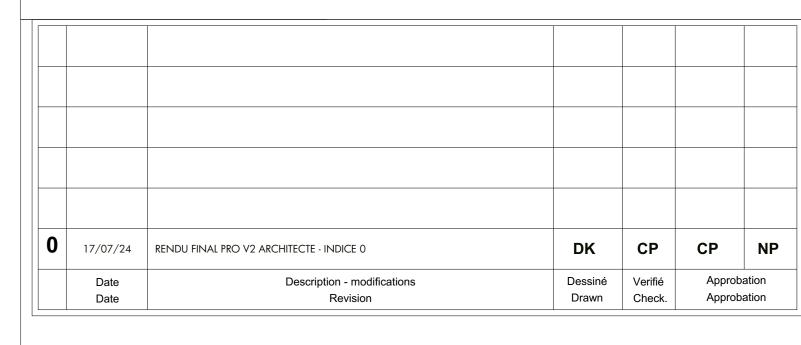


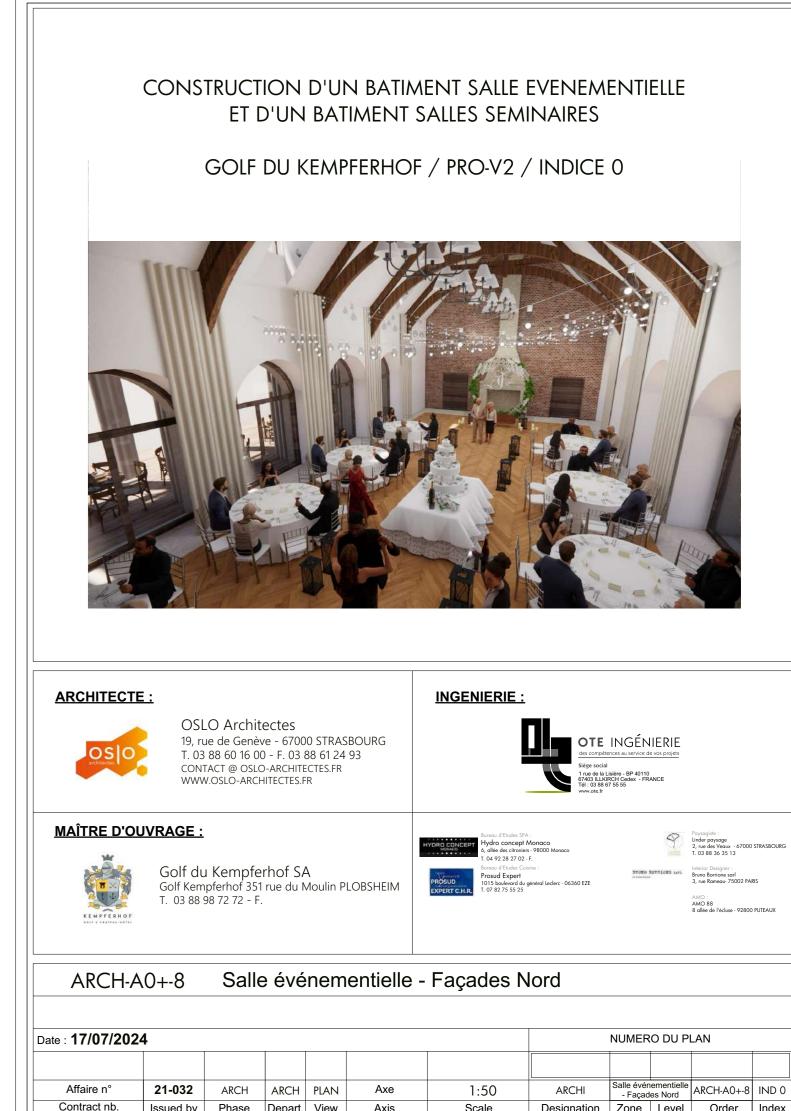


Salle événementielle

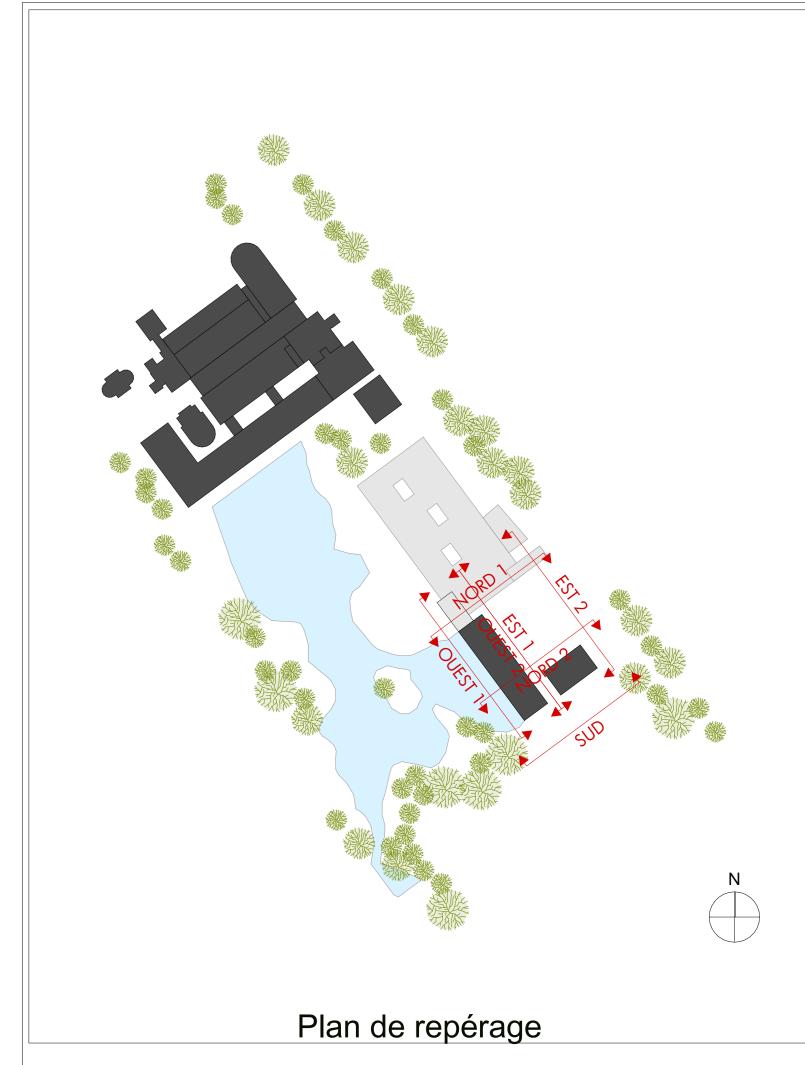
Allée piétonne accès principal central

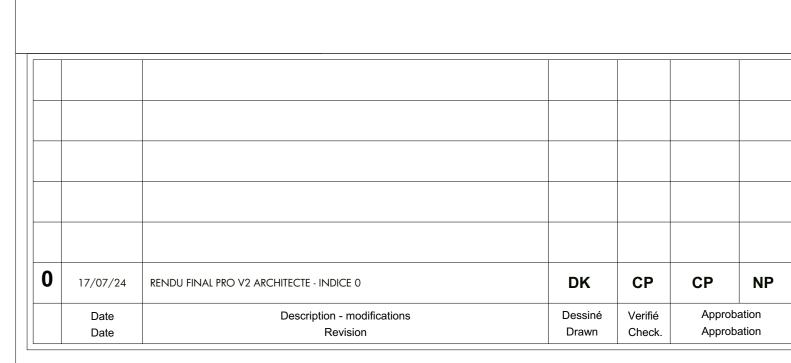
NORD 2 - Halle couverte

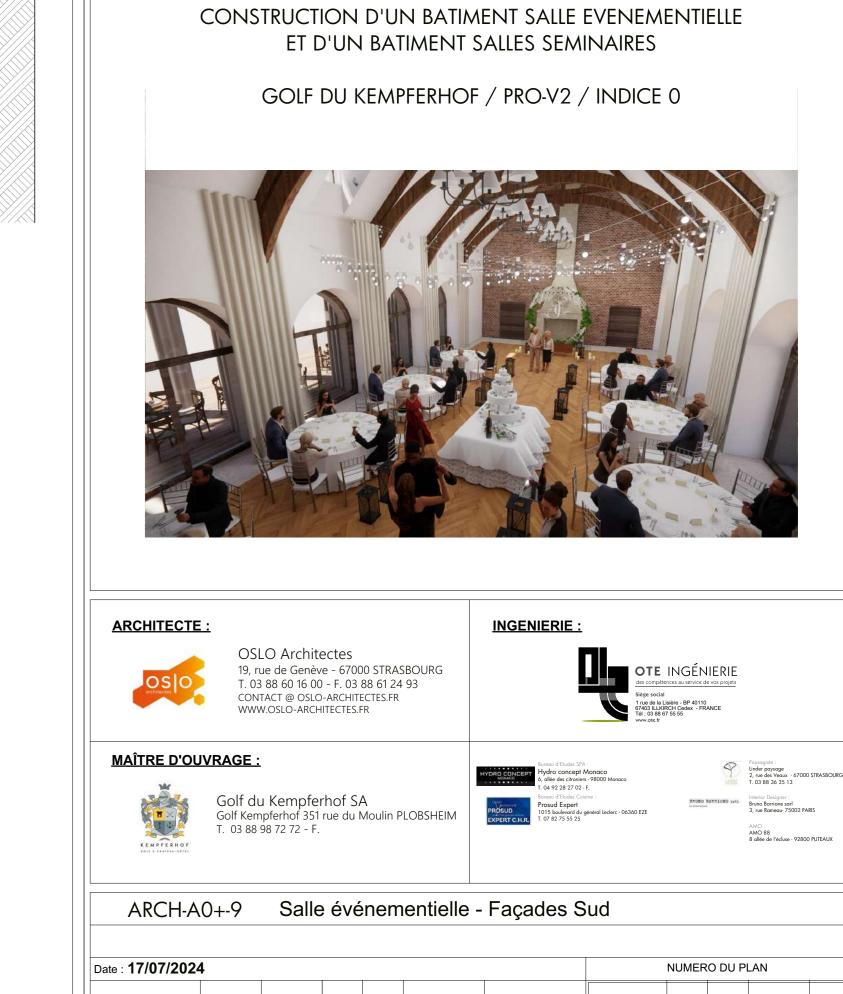




Localisation des gîtes à triple cavité









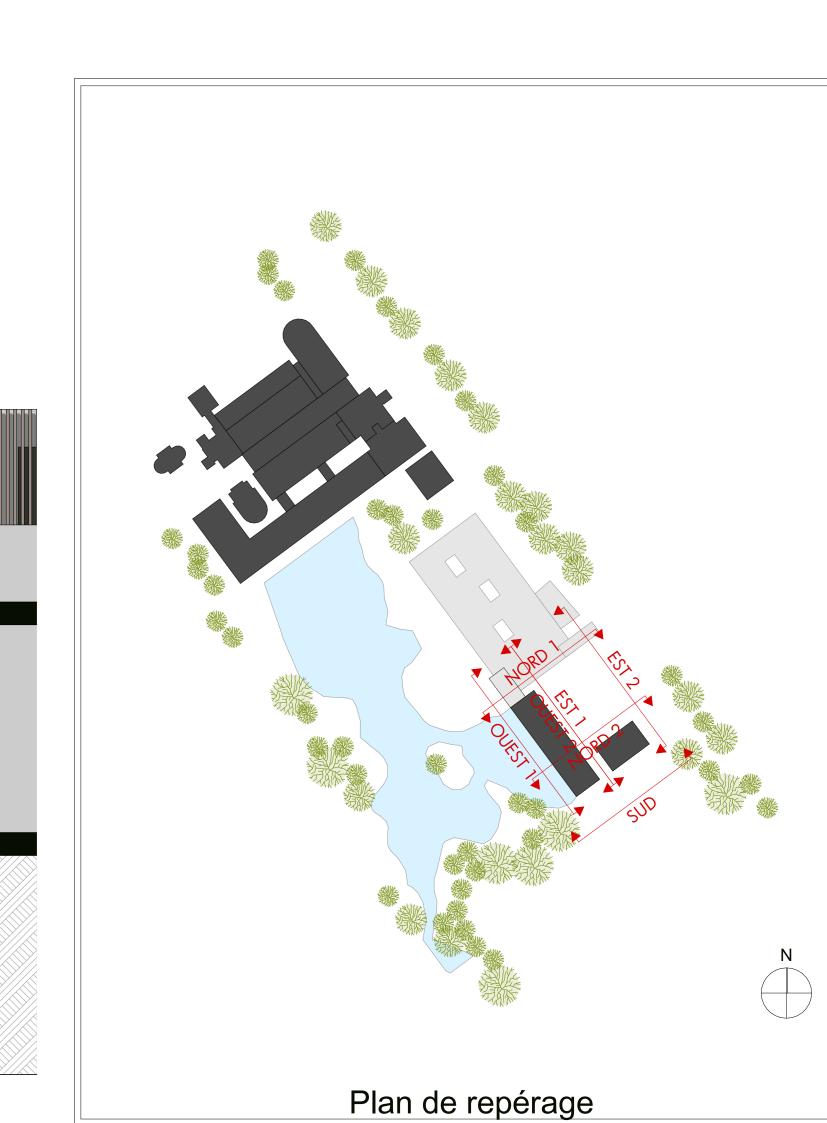
Halle Séminaires

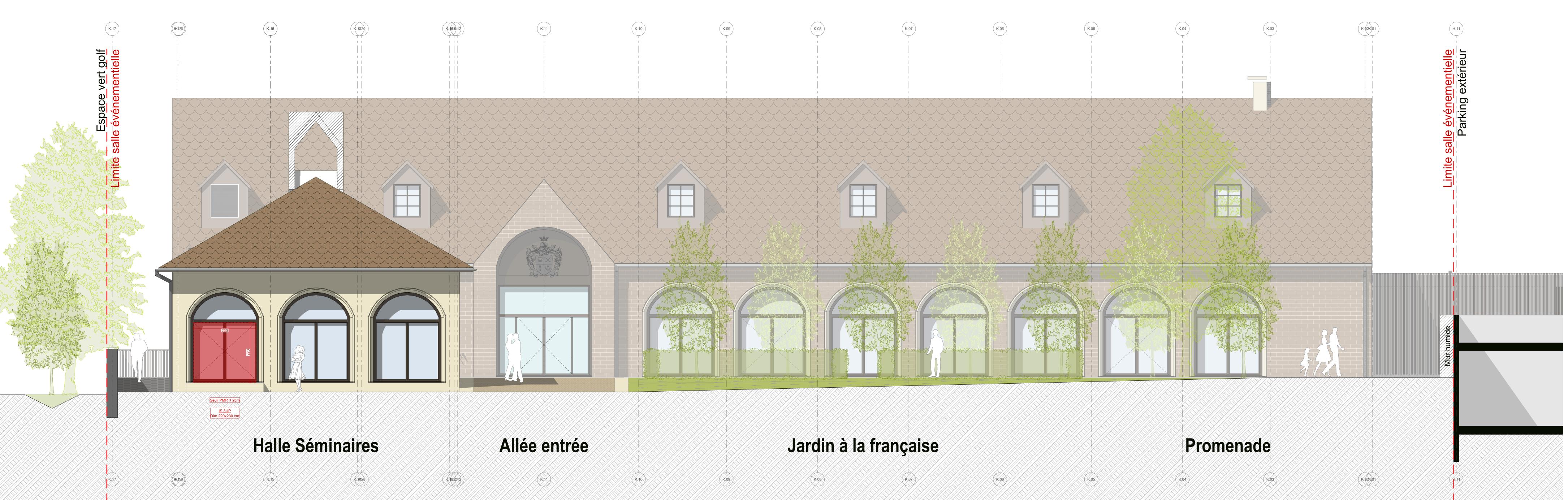
SUD - Salle événementielle et halle couverte

Terrasse

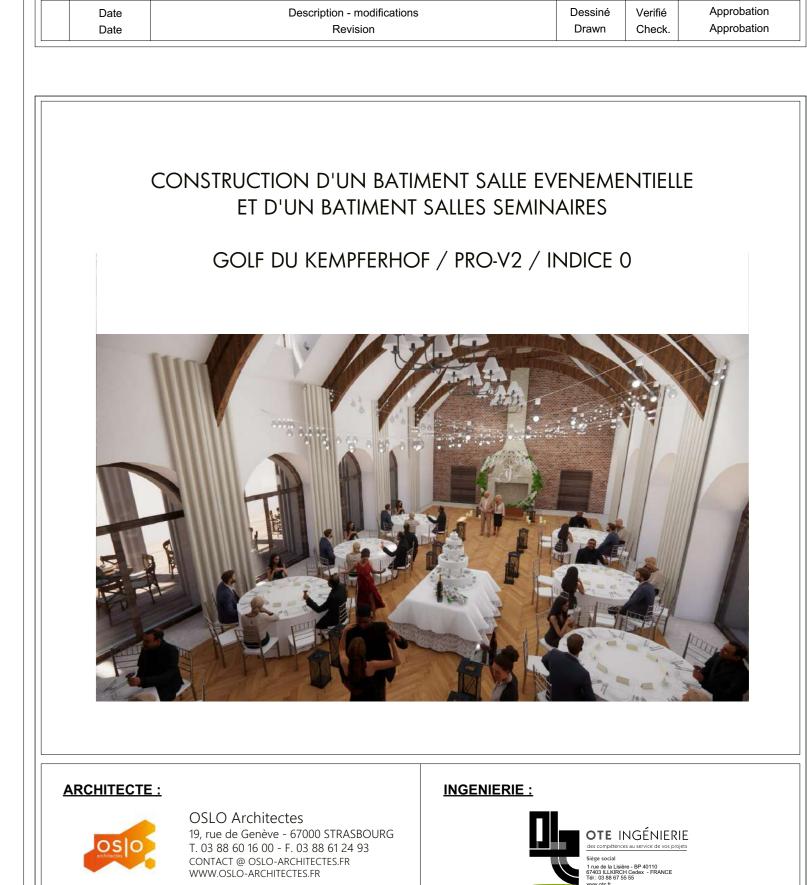
Salle événementielle







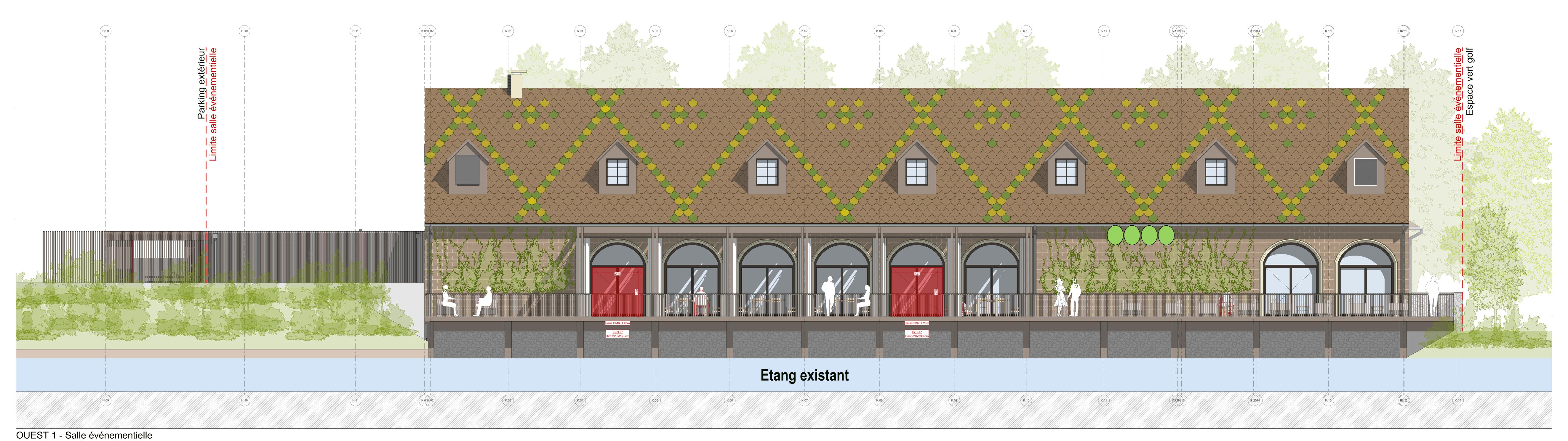
EST 2 - Halle couverte



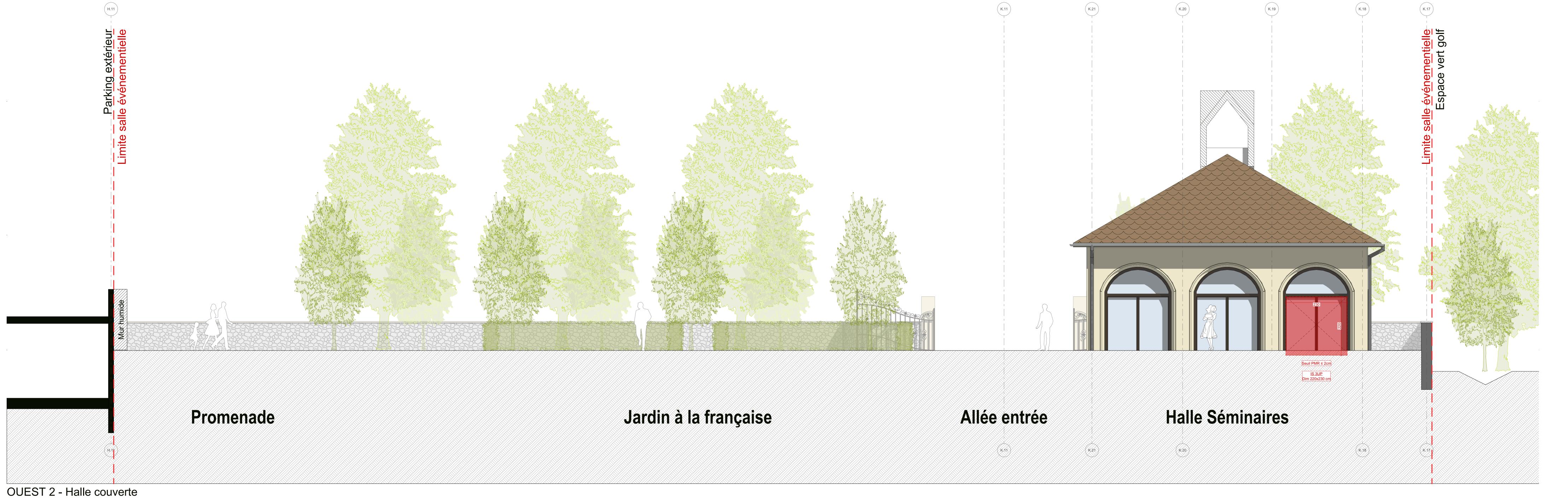
Golf du Kempferhof SA Golf Kempferhof 351 rue du Moulin PLOBSHEIM T. 03 88 98 72 72 - F.

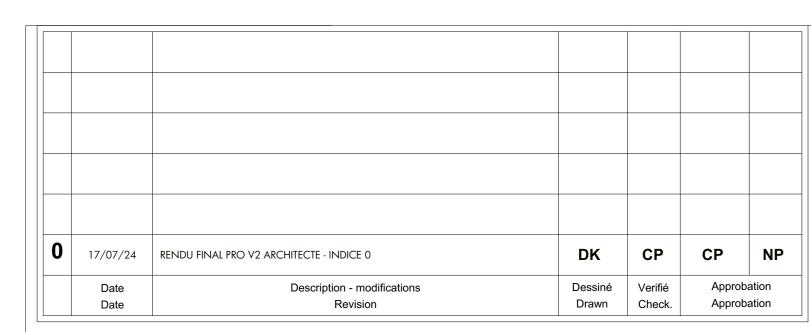
ARCH-A0+-10 Salle événementielle - Façades Est

NUMERO DU PLAN













9.3 Faisabilité des mesures de compensation

Au vu des impacts résiduels, les mesures de compensations viendront créer un habitat favorable pour l'accueil des hirondelles de fenêtre. Le ratio de compensation de 1 pour 1 (60 nids mis à disposition pour environ 60 couples) est justifié par les éléments suivants :

- la proximité du préau avec les nids d'origine ;
- le préau est déjà installé et est fonctionnel;
- le château sera toujours favorable à l'accueil des hirondelles de fenêtres à l'issu des travaux.

Pour la pipistrelle commune, l'installation plusieurs gîtes, avec une capacité d'accueil totale de 900 individus pour environ 200 individus (ratio de 4,5 pour 1), est justifiée par les éléments suivants :

- la totalité de la colonie doit pouvoir accéder à des gîtes installés sur différentes orientations (Nord, Sud, Est et Ouest);
- le temps que peut mettre cette espèce pour coloniser de nouveaux gîtes (parfois plusieurs années) ;
- la proximité des gîtes avec la colonie d'origine.

9.4 Mesures d'accompagnement

Dans le cadre du programme du label de la biodiversité pour les golfs, le golf du Kempferhof a engagé l'installation de structures favorables à l'accueil de la biodiversité en novembre 2024. Ces structures sont décrites dans les paragraphes suivants. Elles sont mises en œuvre dans le cadre du programme du label et ne font donc pas partie de la séquence ERC du projet de rénovation des bâtiments du golf.

9.4.1 Mise en place d'un réseau de gîtes pour les chauves-souris

Pour encourager la présence des chauves-souris, il est recommandé d'installer plusieurs gîtes à différents endroits, offrant chacun des conditions variées (exposition, température, hauteur). Ces gîtes peuvent être fixés sur des arbres matures, à une hauteur minimale de 3 mètres (idéalement entre 3 et 6 mètres), ou sous l'avant-toit d'un bâtiment ou sur une façade, toujours à des hauteurs similaires. L'exposition doit être ensoleillée (plein sud, sud-est ou sud-ouest), car les chauves-souris privilégient des endroits chauds et secs. Le choix de fixer le gîte sur un arbre ou sur un bâtiment dépend des espèces ciblées. Pour compléter cet aménagement, il est possible d'ajouter des gîtes orientés vers le nord pour offrir des refuges en période de fortes chaleurs. Il est essentiel d'éviter les zones ventées, humides ou trop fréquentées, et de s'assurer que les gîtes restent inaccessibles aux chats en les éloignant des murs ou des poutres. Une vingtaine de gîtes de ce type vont être répartis sur les 70 ha du golf. Les 2/3 seront placés avec une exposition Sud/Sud-Est et 1/3 seront placés avec une exposition Nord.





Illustration 55 : Photographie des gîtes à chauve-souris qui ont été réparti sur le golf

Pour les espèces des milieux boisés, comme la noctule commune 2 gîtes qui imitent un arbre creux ont été installés.



Illustration 56 : Exemple d"un gîte favorable pour la noctule commune

Pour les trois espèces de pipistrelles, un gîte conçu pour une colonie de mise bas est recommandé. Ce gîte doit être installé sur un arbre, orienté plein Sud, à une hauteur comprise entre 3 et 6 mètres, conformément aux recommandations précédentes.



9.4.2 Autres structures favorables à la biodiversité

2 hibernaculums favorables à l'accueil du lézard des murailles vont être installés à proximité de la zone de chantier.

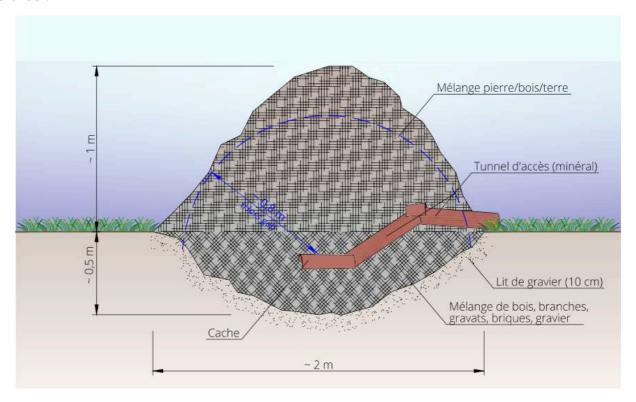


Illustration 57 : Coupe type d'un hibernaculum

20 cabanes à hérisson ont été réparties sur les 70 ha du golf (une cabane pour 3 à 5 ha).

9.5 Mesures de suivi

Pendant les travaux, les populations d'hirondelle de fenêtre, de rougequeue noir et de moineau domestique devront faire l'objet d'un suivi afin de contrôler leur capacité à coloniser les ouvrages mis à leur disposition comme zone de report (nichoir et préau). 3 passages seront réalisés pendant chaque année de travaux en avril, en mai et en juin.

Après les travaux, les ouvrages mis à disposition des oiseaux devront faire l'objet d'un suivi aux années n+1, n+2, n+3, n+4, n+5 puis tous les 5 ans pendant 30 ans. 3 passages seront réalisés par an : en avril, en mai et en juin. Chaque passage devra être espacé d'au moins 1 mois. Cette mesure pourra être levée en cas de succès de la mesure compensatoire.

Durant cette période de suivi, des mesures correctives pourront être apportées en fonction des résultats des investigations. Ces mesures seront notifiées dans les comptes rendus de suivi. Le suivi fait l'objet d'un rapport annuel à transmettre à l'administration.

Une journée d'intervention d'un ingénieur écologue s'élève à environ 700 - 750 €HT.

La rédaction du rapport annuel s'élève à environ 2 500 – 3 000 €HT.



9.6 Récapitulatif des mesures à mettre en œuvre

Le tableau suivant synthétise les mesures qui seront à appliquer en phase travaux et en phase d'exploitation. Il a pour vocation d'être imprimé pour permettre de suivre l'avancement des mesures.

Tableau 6 : Récapitulatif des mesures à mettre en œuvre

MESURE		TY	/PE		PE	ERIODE	MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION DE COMPENSATION ET DE SUIVI	
MESORE	ÉVITEMENT	REDUCTION	COMPENSAT°	SUIVI	TRAVAUX	EXPLOITATION		
ME1	X				X		Phasage de la période de démarrage des travaux sur le château	Février 2026
ME2	X				Χ		Absence de travaux de nuit	Toute la durée du chantier
MR1		X			Χ	X	Installation d'habitats de reports pour les oiseaux	Avant février 2026
MR2		X			Χ		Installation de filets anti-oiseaux sur les façades	Avant février 2026
MC1			Χ		Χ	Χ	Renforcement des capacités d'accueil du préau à hirondelles	Avant février 2026
MC2			Χ			X	Installation de gîtes pour la pipistrelle pygmée	A l'issu des travaux de construction des bâtiments concernés
MS1				Χ	X		Suivi des populations d'oiseaux en phase travaux	Toute la durée du chantier
MS2				X		X	Suivi des populations d'oiseaux en phase d'exploitation	Les 5 premières années puis tous les 5 ans pendant 30 ans

D2022-190-RECO01 - 25/08/2025



Synthèse technique, conclusions et recommandations

Rappel du contexte

Le Golf du Kempferhof envisage la restructuration de son complexe hôtelier à Plobsheim (67). Le projet prévoit la démolition et la reconstruction de presque tous les bâtiments du site. L'un des bâtiments dont la démolition est prévue abrite des nids d'hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*).

Dans ce contexte, et afin de sécuriser leur opération, le Golf du Kempferhof a souhaité mandater un bureau d'études en environnement pour réaliser un dossier de demande de dérogation « espèce protégée ».

ARCHIMED Environnement a été mandaté en décembre 2022 pour réaliser le dossier de demande de dérogation espèces protégées.

L'étude a démarré en décembre 2022 mais a été interrompue par le démarrage des travaux au début de l'année 2023. Les travaux ayant été en partie réalisé, le présent dossier est une régularisation du projet du Golf du Kempferhof.

Zonages réglementaires et patrimoniaux à proximité

Le projet est localisé au sein de la ZNIEFF de type II « Ancien lit majeur du Rhin de Village-Neuf à Strasbourg ». Cette ZNIEFF d'environ 22 000 ha est très étendue et contient un grand nombre d'espèces protégées et d'habitats déterminants ZNIEFF. Mais le formulaire de la ZNIEFF ne donne pas d'indication sur la localisation exacte de ces espèces et habitats. Globalement, le golf du Kempferhof est en contact direct avec ces zonages et est connecté avec eux via les différents aménagements paysager du site (alignement d'arbres, ripisylve, cours d'eau etc).

Synthèse des observations et analyse des fonctionnalités écologiques du site

Des inventaires naturalistes ont été réalisés en décembre 2022 et ont été interrompu par le démarrage des travaux. Les inventaires ont repris en 2024 sur la totalité de l'emprise du golf du Kempferhof. L'inspection écologique des bâtiments qui ont été démoli n'a pu être réalisé qu'en période hivernale, laissant une incertitude sur leurs capacités d'accueil lors des autres saisons. D'après des informations reçues par la DREAL Grand Est, une colonie de 200 pipistrelle pygmée était connue sur le site du golf.

47 espèces protégées ont été observées dans l'emprise du golf : 2 espèces de mammifères, 5 espèces de chauves-souris, 36 espèces d'oiseaux, une espèce de reptile, 2 espèces d'amphibiens et une espèce de poisson. 4 espèces protégées se reproduisent dans la zone de travaux :

- l'hirondelle de fenêtre avec environ 40 nids sur la façade du château ;
- le rougequeue noir qui niche dans la toiture du château ;
- le moineau domestique qui niche dans la toiture du château :
- la pipistrelle pygmée dont une colonie était connue sur le site.

Ces 4 espèces sont directement impactés par les travaux et font l'objet de mesures de compensation.



Synthèse des mesures pour éviter, réduire et compenser

Les mesures suivantes sont proposées pour pallier les impacts des travaux :

- les travaux de rénovation de la façade du château démarreront en février 2026, en dehors de la période de nidification des oiseaux ;
- les travaux ne se dérouleront pas la nuit ;
- un filet anti-oiseaux sera installé sur les façades du château le temps des travaux pour éviter que les hirondelles ne puisse s'y installer ;
- des habitats de report (nichoir semi-ouvert et nichoir à colonie) seront installés pour le rougequeue noir et le moineau domestique avant le démarrage des travaux de rénovation de la façade du château ;
- un préau à hirondelle a été installé au début de l'année 2023, équipé de 30 nids et d'un haut-parleur diffusant le chant de l'hirondelle de fenêtre. La capacité d'accueil du préau sera renforcée par l'ajout de 30 nids supplémentaires ;
- des gîtes favorables à l'accueil de la pipistrelle pygmée seront installés sur les façades des bâtiments ;
- les populations d'hirondelle de fenêtre, de rougequeue noir et de moineau domestique feront l'objet d'un suivi en phase travaux et en phase d'exploitation.

En parallèle de ces mesures, le golf du Kempferhof est en train d'installer un réseau de gîtes pour les chauvessouris, des cabanes pour hérisson et des hibernaculum pour les reptiles. Ces structures sont réparties sur les 70 ha du golf.

Des gîtes seront aussi installés sur certaines façades du futur complexe hôtelier de manière à pouvoir accueillir 200 individus sur plusieurs orientations.

Limitations du rapport

La présente étude a été réalisée pour répondre aux objectifs de la proposition technique établie et de la commande passée par le client. Elle n'a pas pour but de de répondre à toute autre mission non spécifiquement détaillée dans ce rapport. Elle a été effectuée d'après les informations transmises à ARCHIMED Environnement, les connaissances techniques, réglementaires et scientifiques connues lors de la commande de la présente étude.

Ce rapport est un tout indissociable de ses annexes. Toute utilisation partielle ou inappropriée ou toute interprétation dépassant les conclusions du rapport ne saurait engager la responsabilité d'ARCHIMED Environnement.



11. Bibliographie

Barataud M. 2015. - Écologie acoustique des Chiroptères d'Europe, identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse. 3^e éd. Biotope, Mèze; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires et biodiversité), 344 p.

Boudot J.-P., Doucet G., Grand D., 2019 – *Cahier d'identification des Libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse – Deuxième édition*. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 152 p.

Dijkstra K.-D.B., Lewington R., 2015. Guide des Libellules de France et d'Europe. Guide Delachaux, 320 p.

Guillaume FRIED, Guide des plantes invasives, Belin, 2012.

Heuacker V., Kaempf S., Moratin R. & Muller Y. (coord.), 2015. Livre rouge des espèces menacées en Alsace. Collection Conservatoire. Strasbourg, ODONAT : 512 p.

Hugonnot V., Celle J. 2017 – Mousses et hépathiques de France. Manuel d'identification des espèces communes. 2^e édition.Biotope, Mèze, 320 p.

Hume R., Lesaffre G., Duquet M, 2016. Oiseaux de France et d'Europe. Larousse. 458 p.

Lafranchis T., 2016. Papillons de France – Guide de détermination des papillons diurnes. Diatheo, 352 p.

Sardet E., Roesti C., Braud Y., 2015. - Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 304 p.

Tachet H., Richoux P., Bournaud M., Usseglio-Polatera P., 2010. Invertébré d'eau douce, systématique, biologie, écologie. CNRS Éditions, 608 p.

Thiriet, J. & Vacher, J.-P. (coord.) 2010 – *Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Alsace*. BUFO, Colmar/Strasbourg, 273 p.

Tison J.-M. & DE FOUCAULT B. (coords), 2014 – Flora gallica. Flore de France. Biotope, Mèze, 1196 p.

.



Annexe 1

Plan de masse et coupe des façades – Oslo architectes











Nord 1 Existant

Ouest 1 Existant

Sud 1 Existant









Est 1 Nord 1 Inchangé Projeté

Ouest 1 Projeté

Date: 29/04/2022

Sud 1 Projeté

Nota : remplacement de toutes les menuiseries bois existantes à l'identique (ou selon indication) sur le château existant.

Phase : PC

Restructuration du Golf GOLF DU KEMPFERHOF 351 Rue du Moulin PLOBSHEIM

Façades Château 1

Echelle: 1:200

Affaire: 20-024
Suivi par: N.PARENT
Dessiné par: CP AK NW

Format : A3 Indice :

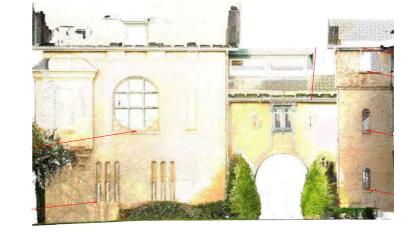




PC05b







Est 2 Existant

2 stant

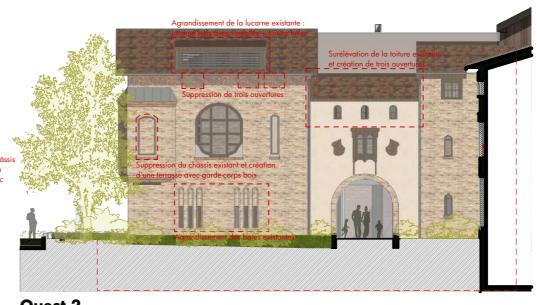
Nord 2 Existant

Ouest 2
Existant

Sud 2 Existant









Est 2

Nord 2 Projeté

Ouest 2 Projeté

Nota : remplacement de toutes les menuiseries bois existantes à l'identique (ou selon indication) sur le château existant.

Phase : PC

Restructuration du Golf GOLF DU KEMPFERHOF 351 Rue du Moulin PLOBSHEIM

Façades Château 2

Echelle: 1:200

au 2

Date: 29/04/2022

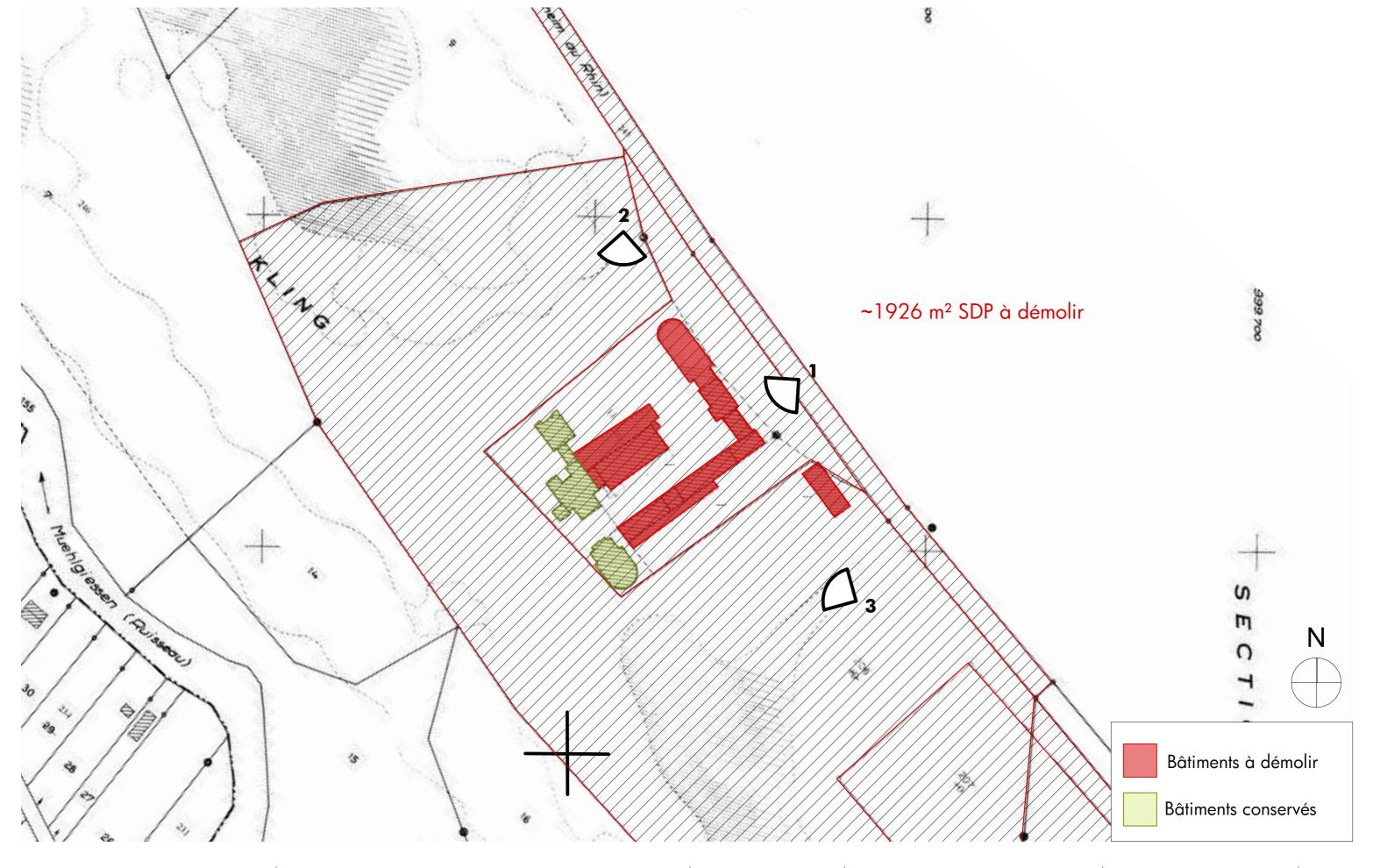
Affaire: 20-024 Suivi par: N.PARENT Dessiné par: CP AK NW

Dessiné par : CP AK NW Format : A3 Indice :





PC05c



Restructuration du Golf GOLF DU KEMPFERHOF 351 Rue du Moulin PLOBSHEIM

Plan masse bâtiments à démolir

 Affaire: 20-024 Suivi par: N.PARENT Dessiné par: CP AK NW Format: A3

Indice:





PC27 Ala







Bâtiment à démolir

Phase : PC Echelle: Date : 29/04/2022



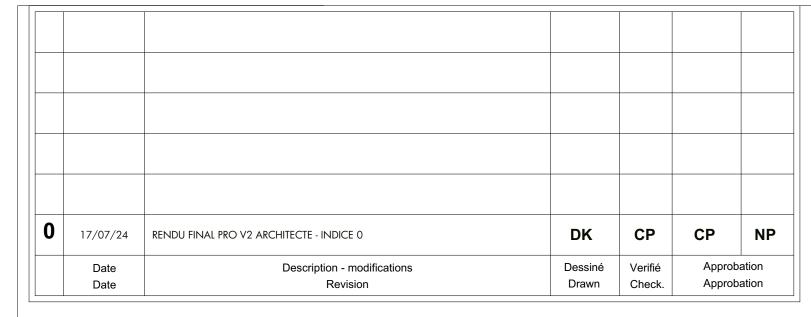
Affaire: 20-024 Suivi par: N.PARENT Dessiné par: CP AK NW Format: A3

Indice:









CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SALLE EVENEMENTIELLE ET D'UN BATIMENT SALLES SEMINAIRES

GOLF DU KEMPFERHOF / PRO-V2 / INDICE 0





MAÎTRE D'OUVRAGE :

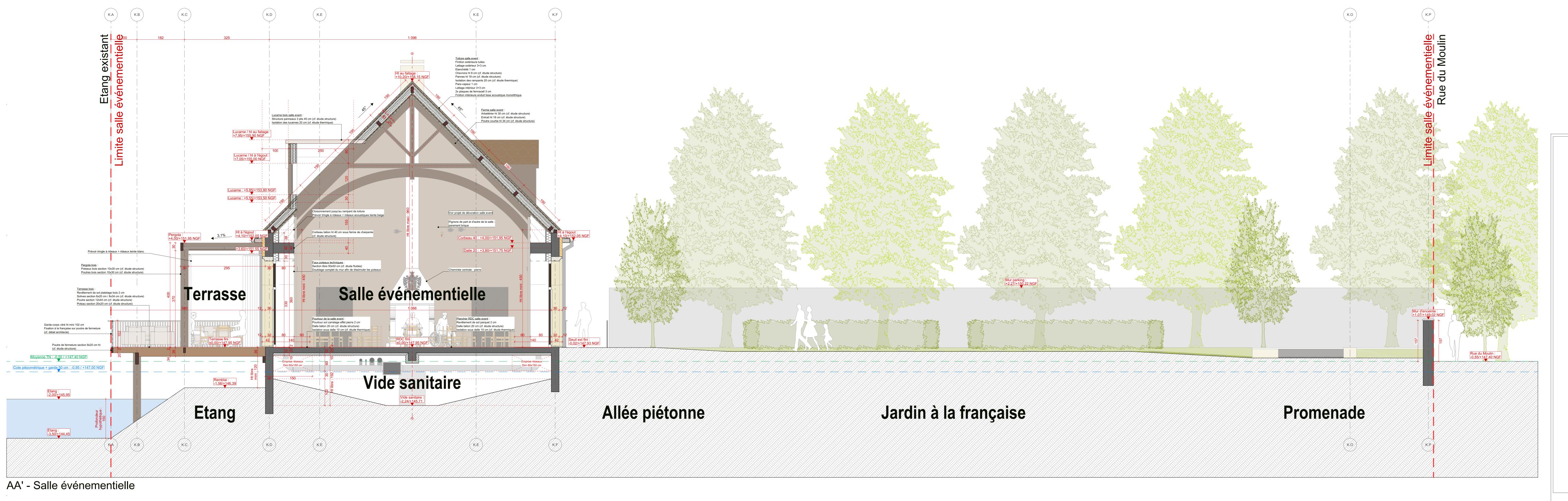
T. 03 88 98 72 72 - F.

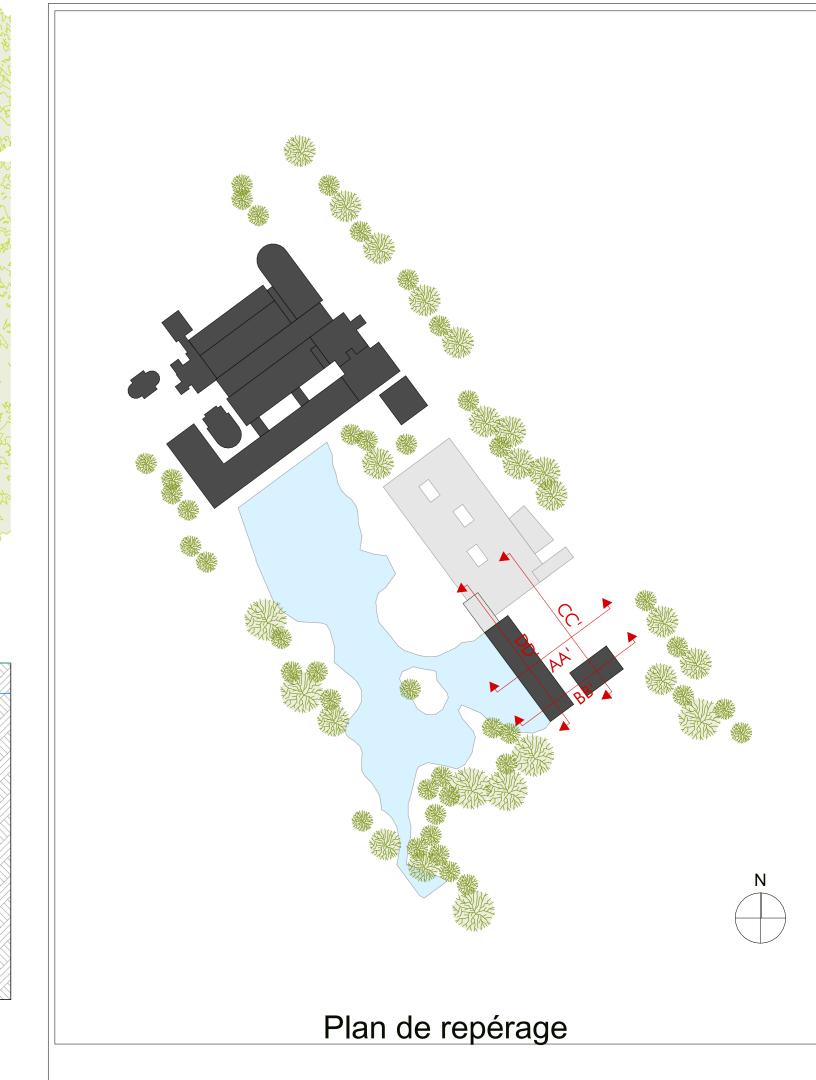
Golf du Kempferhof SA Golf Kempferhof 351 rue du Moulin PLOBSHEIM

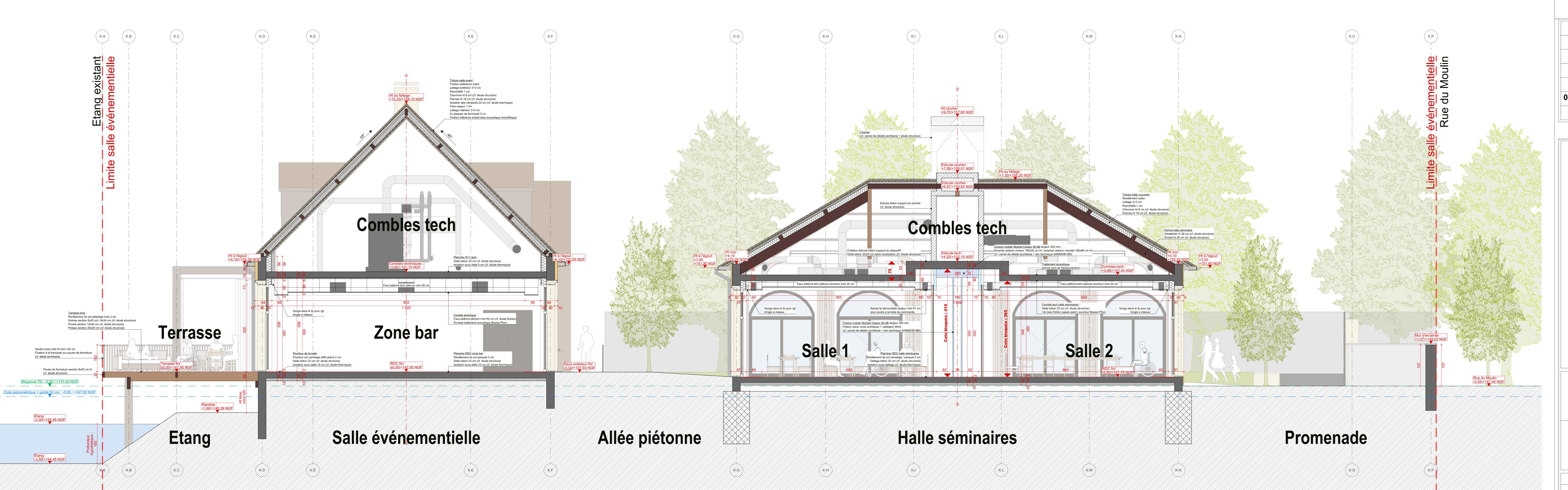
AMO : AMO 88 8 allée de l'écluse - 92800 PUTEAUX

Salle événementielle - Plan de masse

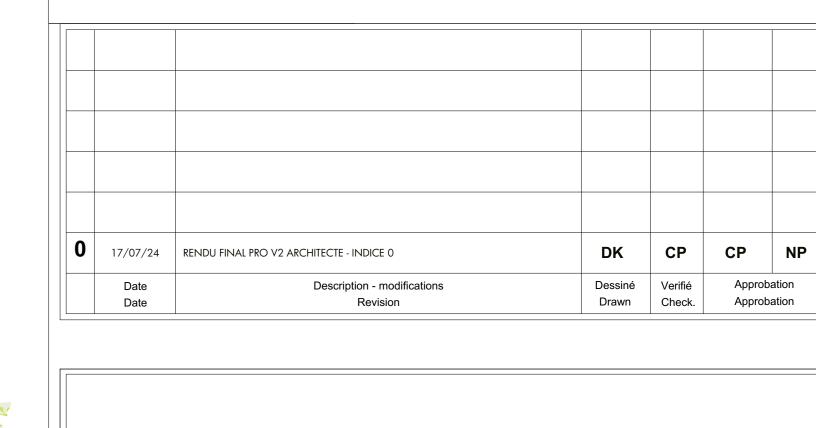
Date : 17/07/2024 NUMERO DU PLAN Affaire n° 21-032 ARCH ARCH PLAN Axe
Contract nb. Issued by Phase Depart. View Axis 1:100 ARCHI Salle événementielle - Plan de masse ARCH-A0-1 IND 0
Scale Designation Zone Level Order Index 1:100

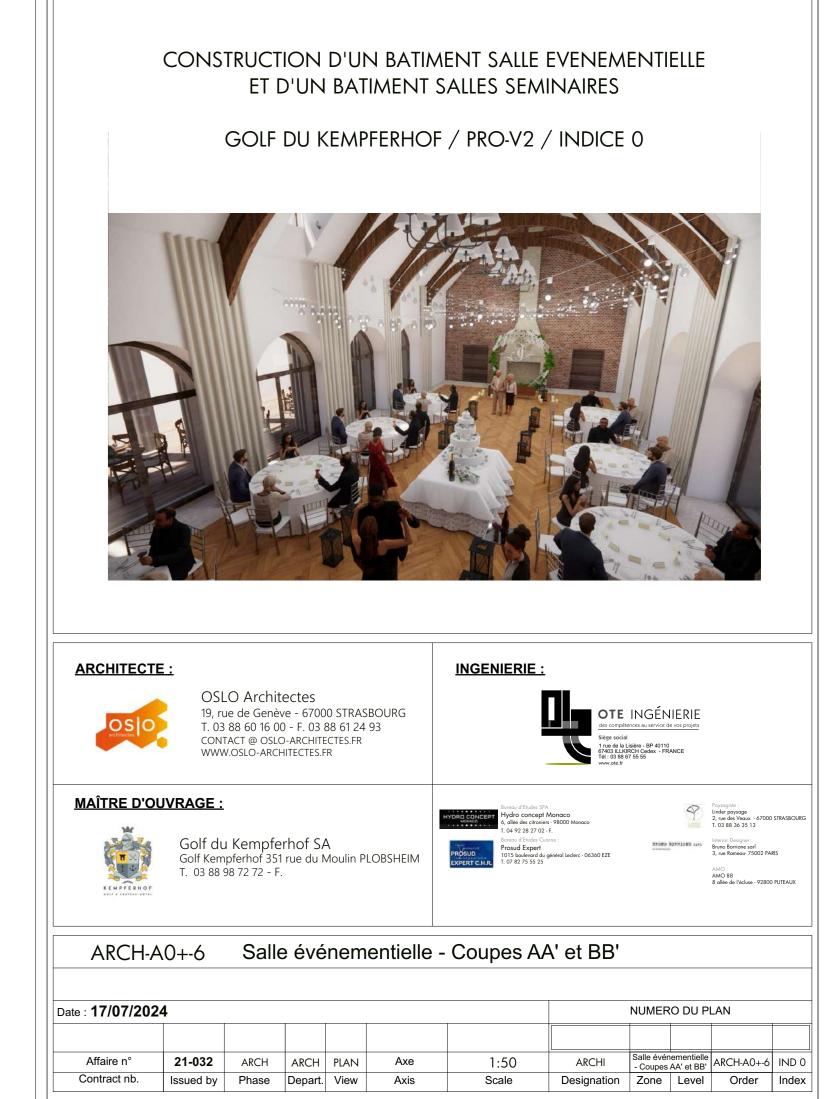


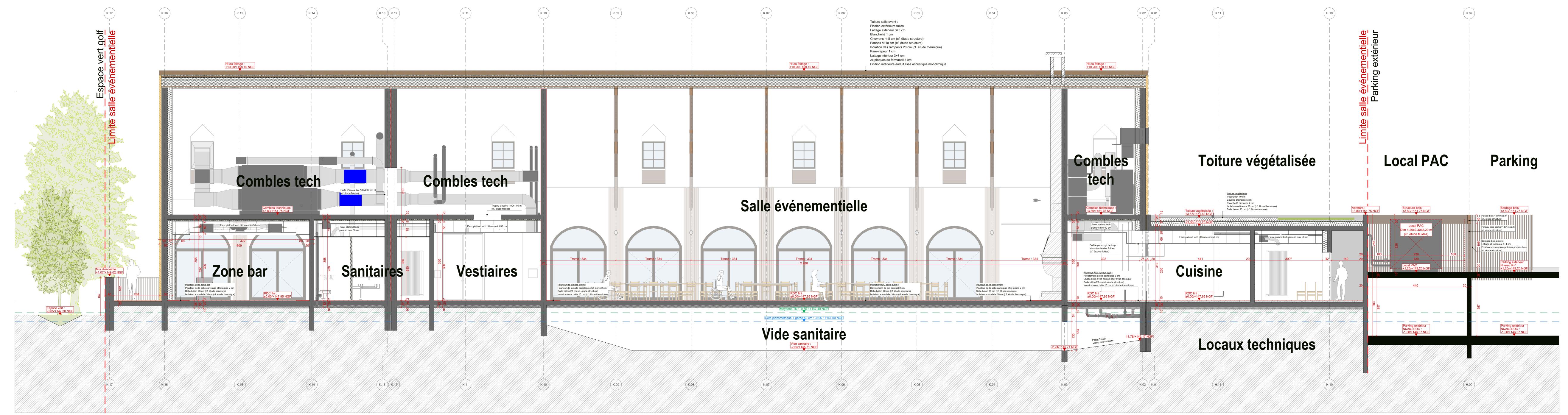




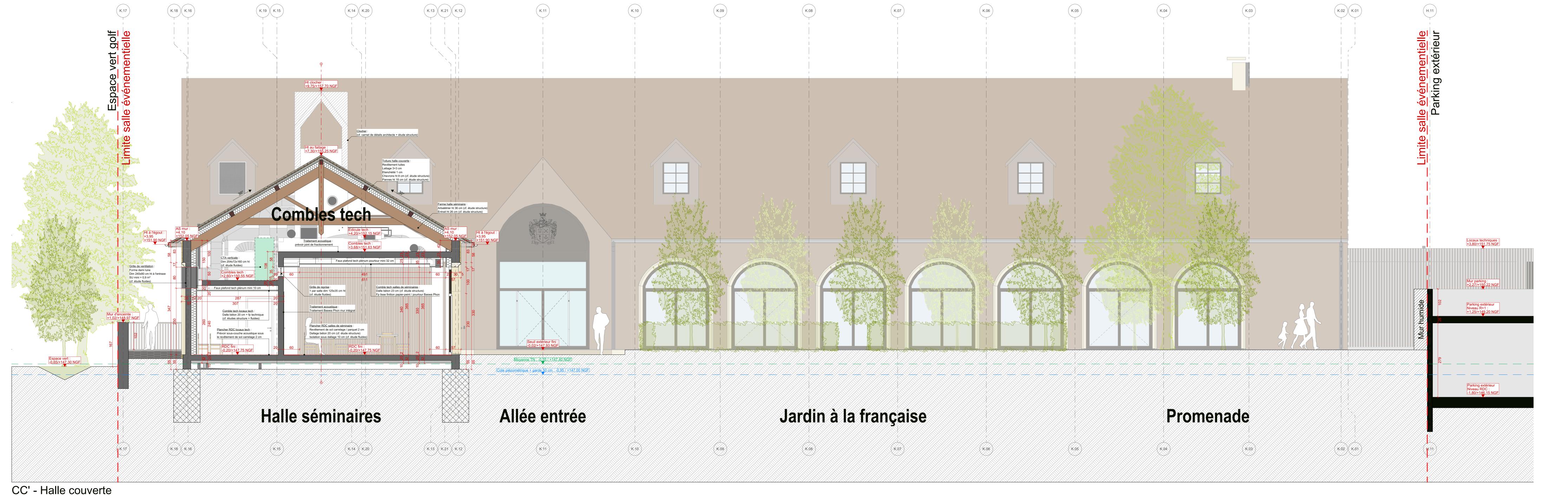
BB' - Salle événementielle et halle couverte

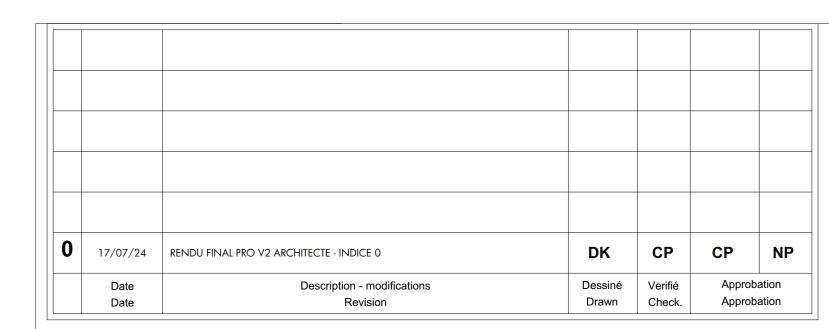
















Annexe 2



Liste des espèces disponibles sur faune-grandest.org



Du lundi, 1. janvier 1900 au lundi, 10. mars 2025

Toutes les espèces Limité à un polygone

mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche] Nombre d'espèces : 160

Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée	Nidification
8 0	1× Accenteur mouchet (Prunella modularis)	0.1%	26.03.2006	
8 0	5× Alouette des champs (Alauda arvensis)	0.3%	23.10.2022	certaine
8 0	3× Autour des palombes (Accipiter gentilis)	0.2%	12.04.2024	
8 0	1× Balbuzard pêcheur (Pandion haliaetus)	0.1%	17.09.2014	
8 0	1× Bécassine des marais (Gallinago gallinago)	0.1%	18.12.2000	
8 0	26× Bergeronnette des ruisseaux (Motacilla cinerea)	1.4%	15.01.2025	
8 0	36× Bergeronnette grise (Motacilla alba)	2%	08.12.2024	probable
8 0	1× Bergeronnette indéterminée (Motacilla sp.)	0.1%	01.01.2022	
8 0	6× Bergeronnette printanière (Motacilia flava)	0.3%	19.04.2021	
8 0	1× 🄟 Bergeronnette printanière (ssp. flava) (Motacilla flava flava)	0.1%	20.08.2022	
8 0	28× Bernache du Canada (Branta canadensis)	1.6%	04.01.2025	
8 0	1× Bihoreau gris (Nycticorax nycticorax)	0.1%	28.05.1996	
	6× Bondrée apivore (Pernis apivorus)	0.3%	05.09.2023	probable
8 0	1× Bouvreuit pivoine (Pyrrhula pyrrhula)	0.1%	30.12.2005	
8 0	4× Bruant des roseaux (Emberiza schoeniclus)	0.2%	13.11.2022	
	5× Bruant jaune (Emberiza citrinella)	0.3%	18.05.2024	
8 0	1x Busard des roseaux (Circus aeruginosus)	0.1%	04.10.1992	
	19× Busard Saint-Martin (Circus cyaneus)	1.1%	29.12.2005	
8 0	26× Buse variable (Buteo buteo)	1.4%	07.01.2023	
8 0	3× Caille des blés (Coturnix coturnix)	0.2%	19.05.1999	
8 0	31× Canard chipeau (Mareca strepera)	1.7%	04.01.2025	
8 0	29× Canard colvert (Anas platyrhynchos)	1.6%	04.01.2025	certaine
8 8	4× Canard pilet (Anas acuta)	0.2%	17.02.2020	
8 0	12× Canard siffleur (Mareca penelope)	0.7%	16.01.2025	
8 0	5× Canard souchet (Spatula clypeata)	0.3%	14.04.2024	
8 0	7× Chardonneret élégant (Carduelis carduelis)	0.4%	02.11.2024	
8 0	2× Chevalier culbianc (Tringa ochropus)	0.1%	16.01.2000	
8 0	1× Chevalier gambette (Tringa totanus)	0.1%	13.07.2022	
8 0	5× Chevalier guignette (Actitis hypoleucos)	0.3%	09.02.2025	
8 0	1× Chevalier sylvain (Tringa glareola)	0.1%	24.06.2023	
0 0	3× Chouette hulotte (Strix aluco)	0.2%	14.02.2018	certaine

		NAME	(Internal Control Cont	
8 0	2× Cigogne noire (Ciconia nigra)	0.1%	05.09.2024	
8 0	1× Corbeau freux (Corvus frugilegus)	0.1%	01.01.2021	
	26× Corneille noire (Corvus corone)	11.4%	03.12.2024	certaine
8 0	4× Coucou gris (Cuculus canorus)	0.2%	12.09.2004	certaine
	2× Courlis cendré (Numenius arquata)	0.1%	01.12.1995	
	1× Cygne noir (Cygnus atratus)	0.1%	31.05.2019	
	48× Cygne tuberculé (Cygnus olor)	2.7%	30.05.2024	certaine
	1× Effraie des clochers (Tyto alba)	0.1%	31.03.1990	certaine
	1× Eider à duvet (Somateria mollissima)	0.1%	04.04.2004	
8 0	16× Épervier d'Europe (Accipiter nisus)	0.9%	27.01.2022	
	6× Étourneau sansonnet (Sturnus vulgaris)	0.3%	23.10.2022	certaine
	12× Faisan de Colchide (Phasianus colchicus)	0.7%	05.05.2024	certaine
	1x Faisan vénéré (Syrmaticus reevesii)	0.1%	22.02.2015	
	36× Faucon crécerelle (Falco tinnunculus)	2%	13.11.2022	certaine
	1× Faucon émerillon (Falco columbarius)	0.1%	09.03.1980	
	20× Faucon hobereau (Falco subbuteo)	1.1%	07.05.2023	certaine
	4× Faucon pèlerin (Falco peregrinus)	0.2%	29.11.2021	
	9× Fauvette à tête noire (Sylvia atricapilla)	0.5%	01.06.2022	probable
	1× Fauvette babillarde (Curruca curruca)	0.1%	01.06.1998	
	1× Fauvette des jardins (Sylvia borin)	0.1%	07.05.2019	
	1× Fauvette grisette (Curruca communis)	0.1%	01.06.1998	certaine
	26× Foulque macroule (Fulica atra)	1.4%	03.12.2024	certaine
	26× Fuligule milouin (Aythya ferina)	1.4%	16.01.2025	
8 0	18× Fuligule milouinan (Aythya marila)	1%	25.01.2024	
	49× Fuligule morillon (Aythya fuligula)	2.7%	08.12.2024	certaine
	11× Fuligule nyroca (Aythya nyroca)	0.6%	21.01.2024	
8 0	7× Gallinule poule-d'eau (Gallinula chloropus)	0.4%	24.11.2024	probable
	27× Garrot à œil d'or (Bucephala clangula)	1.5%	08.12.2024	
8 0	15× Geai des chênes (Garrulus glandarius)	0.8%	18.12.2023	
	6× Gobemouche gris (Muscicapa striata)	0.3%	02.09.2023	probable
8 0	3× Gobemouche noir (Ficedula hypoleuca)	0.2%	05.09.2022	
8 0	4× Goéland brun (Larus fuscus)	0.2%	10.11.2019	
	10× Goéland cendré (Larus canus)	0.6%	04.01.2025	
	9× Goéland leucophée (Larus michaheliis)	0.5%	08.12.2024	
8 0	4× Goéland pontique (Larus cachinnans)	0.2%	09.01.2021	
	2× Grand Corbeau (Corvus corax)	0.1%	10.11.2019	
8 0	16× Grand Cormoran (Phalacrocorax carbo)	0.9%	04.02.2024	
0 0	26× Grande Aigrette (Arciea alba)	1.4%	08.12.2024	
	12× Grèbe à cou noir (Podiceps nigricollis)	0.7%	30.11.2022	

0.1%

05.09.2023

2× Cigogne blanche (Ciconia ciconia)

8 0	12× Grèbe esclavon (Podiceps auritus)	0.7%	08.12.2024	
	33× Grèbe huppé (Podiceps cristatus)	1.8%	16.01.2025	certaine
8 0	1× Grèbe jougris (Podiceps grisegena)	0.1%	24.02.2016	
8 0	10× Grimpereau des jardins (Certhia brachydactyla)	0.6%	04.01.2024	probable
8 8	1× Grimpereau indéterminé (Certhia sp.)	0.1%	08.12.2020	
8 0	7× Grive draine (Turdus viscivorus)	0.4%	16.02.2024	
8 8	9× Grive litorne (Turdus pilaris)	0.5%	13.02.2021	
8 0	5× Grive musicienne (Turdus philomelos)	0.3%	13.11.2022	probable
8 0	4× Grosbec casse-noyaux (Coccothraustes coccothraustes)	0.2%	18.12.2023	
6 0	5× Grue cendrée (Grus grus)	0.3%	20.02.2018	
8 0	9× • Guifette noire (Chlidonias niger)	0.5%	18.05.2024	
8 0	15× Harelde boréale (Clangula hyemalis)	0.8%	16.03.2024	
	47× Harle bièvre (Mergus merganser)	2.6%	08.12.2024	
8 0	11× Harle huppé (Mergus serrator)	0.6%	03.01.2020	
	21x Harle piette (Mergellus albeilus)	1.2%	31.01.2024	
	26× Héron cendré (Ardea cinerea)	1.4%	07.12.2024	
8 0	3× Hibou moyen-duc (Asio otus)	0.2%	29.05.1999	certaine
8 0	10× Hirondelle de fenêtre (Delichon urbicum)	0.6%	20.08.2022	certaine
8 8	2× Hirondelle de rivage (Riparia riparia)	0.1%	09.09.2017	
8 0	18× Hirondelle rustique (Hirundo rustica)	1%	07.07.2024	certaine
	3× Huîtrier ple (Haematopus ostralegus)	0.2%	28.02.2022	
8 0	2× Hybride Bernache du canada x Oie cendrée (Anser anser x Branta canadensis)	0.1%	14.12.2024	
8 0	1× Hybride Fuligule milouin x nyroca (Aythya ferina x nyroca)	0.1%	06.01.2018	
	4× 🌖 Hypolaïs ictérine (Hippolais icterina)	0.2%	31.05.1999	
	1× Labbe parasite (Stercorarius parasiticus)	0.1%	04.09.2022	
8 0	4× Locustelle tachetée (Locustella naevia)	0.2%	07.05.2019	
8 0	9× Loriot d'Europe (Oriolus oriolus)	0.5%	08.06.2024	
8 0	11× Jacreuse brune (Melanitta fusca)	0.6%	26.01.2025	
8 6	39× Martin-pêcheur d'Europe (Alcedo atthis)	2.2%	04.01.2024	
8 0	3× Martinet noir (Apus apus)	0.2%	16.04.2014	
8 0	38× Merle noir (Turdus merula)	2.1%	01.06.2022	probable
8 0	8× Mésange à longue queue (Aeglithalos caudatus)	0.4%	16.02.2024	
8 0	19× Mésange bleue (Cyanistes caeruleus)	1,1%	23.10.2022	
8 03	26× Mésange charbonnière (Parus major)	1.4%	08.06.2024	probable
8 8	1× Mésange nonnette (Poecile paiustris)	0.1%	05.03.2011	
8 0	13× Milan noir (Milvus migrans)	0.7%	12.04.2024	probable
0 0	4× Milan royal (Milvus milvus)	0.2%	07.09.2023	
8 0	13× Moineau domestique (Passer domesticus)	0.7%	23.10.2022	
8 6	2× Moineau friquet (Passer montanus)	0.1%	31.03.2006	probable

0.2%

3× Grèbe castagneux (Tachybaptus ruficollis)

13.01.2019

	3× Morillon à tête rouge (Aythya americana)	0.2%	01.03.2017	
8 0	9× Mouette pygmée (Hydrocoloeus minutus)	0.5%	08.12.2024	
	18× Mouette rieuse (Chroicocephalus ridibundus)	1%	08.08.2024	
	90× Nette rousse (Netta rufina)	1 5%	16.01.2025	
8 0	3× Oie cendrée (Anser anser)	0.2%	11.11.2024	certaine
	29× • Ouette d'Égypte (Alopochen aegyptiaca)	11.6%	08.12.2024	certaine
8 0	1× Pic cendré (Picus canus)	0.1%	06.04.2002	
	21× Pic épeiche (Dendrocopos major)	1.2%	26.01.2025	
	2× Pic épeichette (Dryobates minor)	0.1%	02.09.2023	
	7× Pic mar (Dendrocoptes medius)	0.4%	16.02.2024	
0 0	30× Pic noir (Dryocopus martius)	1.7%	04.01.2025	
	16× Pic vert (Picus viridis)	0.9%	16.02.2024	certaine
	3× Pie bavarde (Pica pica)	0.2%	01.01.2021	
	8× Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio)	0.4%	26.05.2002	certaine
8 0	11× Pigeon colombin (Columba oenas)	0.6%	26.01.2025	
	40× Pigeon ramier (Columba palumbus)	2.2%	28.01.2024	probable
	50× Pinson des arbres (Fringilia coelebs)	2.8%	03.03.2024	probable
	5× Pinson du Nord (Fringilla montifringilla)	0.3%	05.12.2023	
8 8	1× Pipit des arbres (Anthus trivialis)	0.1%	05.09.2022	
8 0	1× Pipit fariouse (Anthus pratensis)	0.1%	04.02.2024	
	77× Pipit spioncelle (Anthus spinoletta)	4.3%	09.02.2025	
	1× Plongeon arctique (Gavia arctica)	0.1%	25.12.2019	
	5× Plongeon catmarin (Gavia stellata)	0.3%	01.02.2025	
	4× Plongeon imbrin (Gavia immer)	0.2%	16.01.2024	
	6x Pouillot fitis (Phylloscopus trochilus)	0.3%	14.04.2017	probable
	15× Pouillot véloce (Phylloscopus collybita)	0.8%	12.01.2025	probable
	2× Râle d'eau (Rallus aquaticus)	0.1%	06.01.1993	
	2× Roitelet huppé (Regulus regulus)	0.1%	08.12.2020	
8 63	5× Rossignol philomèle (Luscinia megarhynchos)	0.3%	01.06.2022	probable
	10× Rougegorge familier (Erithacus rubecula)	0.6%	03.03.2024	probable
	8× Rougequeue à front blanc (Phoenicurus phoenicurus)	0.4%	24.04.2006	probable
	2× Rougequeue noir (Phoenicurus ochruros)	0.1%	16.03.2014	
	2× Rousserolle effarvatte (Acrocephalus scirpaceus)	0.1%	31.05.2021	
	1× Rousserolle verderolle (Acrocephalus palustris)	0.1%	07.06.1999	
	3× Sarcelle d'été (Spatula querquedula)	0.2%	06.04.2002	
	5x Sarcelle d'hiver (Anas crecca)	0.3%	03.09.2023	
	8× Sittelle torchepot (Sitta europaea)	0.4%	23.10.2022	
	2× Sterne caspienne (Hydroprogne caspla)	0.1%	20.08.2022	
	12× Sterne pierregarin (Sterna hirundo)	0.7%	08.08.2024	
	4× Tadorne de Belon (Tadorna tadorna)	0.2%	17.02.2024	

8 0	9× Tarier des prés (Saxicola rubetra)	0.5%	09.05.2006	
	1× Tarier pâtre (Saxicola rubicola)	0.1%	01.06.1998	
	12× Tarin des aulnes (Spinus spinus)	0.7%	12.11.2022	
0 0	6× Torcol fourmiller (Jynx torquilla)	0.3%	12.09.2004	
	8× Tourterelle turque (Streptopelia decaocto)	0.4%	01.01.2022	probable
	8× Traquet motteux (Cenanthe cenanthe)	0.4%	07.09.2017	
	13× Troglodyte mignon (Troglodytes troglodytes)	0.7%	16.02.2024	probable
	12× Vanneau huppé (Vanellus vanellus)	0.7%	05.04.2009	certaine
	15× Verdier d'Europe (Chloris chloris)	0.8%	03.03.2024	probable



 Période
 Du mercredi, 1. janvier 1902 au lundi, 10. mars 2025

 Espèce
 Toutes les espèces

 Lieu
 Limité à un polygone

mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche]

Nombre d'espèces : 6				
Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée	Nidification
8 8 8	1× Campagnol indéterminé (Arvicolinae sp.)	2.4%	03.11.2019	
8 10 8	10× Ecureuil roux (Sciurus vulgaris)	23.8%	18.11.2023	
8 0 8	1× Fouine (Martes foina)	2.4%	20.08.2022	
8 8 8	2× Hérisson d'Europe (Erinaceus europaeus)	14.8%	13.10.2019	
8 13 8	9× Ragondin (Myocastor coypus)	21.4%	01.08.2022	
8 0 8	19× Rat musqué (Ondatra zibethicus)	45.2%	08.06.2024	



Du mercredi, 1. janvier 1902 au lundi, 10. mars 2025

Toutes les espèces

Limité à un polygone

mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche]

mbre d'espèces : 5

Nombre d'espèces : 5				
Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée	Nidification
	1× Couleuvre helvétique (Natrix helvetica)	11.1%	25.06.2019	
8 10 8	3×	33.3%	20.02.2023	
000	3× Lézard des souches (Lacerta agilis)	33.3%	29.05.2022	
8 0 0	1× Lézard indéterminé (Lacertidae sp.)	<mark>11.1%</mark>	04.06.2018	
8 8 8	1× Tortue aquatique indéterminée (Testudines ssp.)	11.1%	08.06.2024	



Du samedi, 6. janvier 1900 au lundi, 10. mars 2025

Toutes les espèces Limité à un polygone

Restriction mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche]
Nombre d'espèces : 1

Période Espèce

Espèce Pourcentage et nombre de données Dernière donnée Nidification 3x Grenouille verte indéterminée (Pelophylax sp.) (Pelophylax sp.)

100%
1008.2022



Période Espèce Lieu Du mardi, 1. juillet 1902 au lundi, 10. mars 2025 Toutes les espèces

Limité à un polygone

mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche] Nombre d'espèces : 24

Restriction

Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée Nidificatio
8 53 5	1× Aeschne bleue (Aeshna cyanea)	0.8%	03.09.2021
8 0 8	3× Aeschne grande (Aeshna grandis)	2.5%	01.08.2022
800	7× • Agrion jouvencelle (Coenagrion puella)	5.8%	01.06.2022
8 8 8	1× • Agrion mignon (Coenagrion scitulum)	0.8%	01.06.2022
8 8 8	14× Anax empereur (Anax Imperator)	11.6%	01.08.2022
8 8 8	5× Anax napolitain (Anax parthenope)	4.1%	05.09.2022
8 11 6	12× Caloptéryx éclatant (Calopteryx splendens)	9.9%	20.07.2023
8 8 8	3× Caloptéryx vierge (Calopteryx virgo)	2.5%	20.07.2023
8 8 8	1× Ohlorocordulie métallique (Somatochlora metallica)	0.8%	04.06.2018
8 8 8	4× Cordulie bronzée (Cordulia aenea)	3.3%	01.06.2022
	6× Crocothémis écarlate (Crocothemis erythraea)	5%	01.08.2022
8 8 8	1× Gomphe à pattes noires (Gomphus vulgatissimus)	0.8%	01.06.2022
8 0 8	10× Ischnure élégante (Ischnura elegans)	8.3%	01.08.2022
8 8 8	1× Leste vert (Chalcolestes viridis)	0.8%	13.07.2018
8 10 8	11× Libellule fauve (Libellula fulva)	9.1%	01.06.2022
8 8 8	3× Naïade au corps vert (Erythromma viridulum)	2.5%	01.08.2022
	3× Naïade aux yeux bleus (Erythromma lindenii)	2.5%	01.08.2022
8 10 6	2× Naïade aux yeux rouges (Erythromma najas)	1.7%	30.05.2020
8 8 8	1× Orthétrum bleuissant (Orthetrum coerulescens)	0.8%	01.08.2022
	15× Orthétrum réticulé (Orthetrum cancellatum)	<u> </u>	05.09.2022
8 0 6	10× Pennipatte bleuâtre (Platycnemis pennipes)	8.3%	01.06.2022
000	4× Portecoupe holarctique (Enallagma cyathigerum)	3.3%	01.08.2022
8 69 69	1× Sympétrum sanguin (Sympetrum sanguineum)	0.8%	22.10.2023
8 0 8	2× Sympétrum strié (Sympetrum striolatum)	1.7%	22.10.2023



Période Espèce Lieu Du dimanche, 1. juin 1902 au lundi, 10. mars 2025

Toutes les espèces Limité à un polygone

Restriction mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche]

Nombre d'espèces : 23
Espèce

Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée	Nidification
	2× Azuré commun (Polyommatus icarus)	4.7%	22.10.2023	
808	1× Azuré des nerpruns (Celastrina argiolus)	2.3%	04.06.2018	
	3× Azuré du trèfie (Cupido argiades)	■ 7%	01.08.2022	
8 8 8	1× Belle Dame (Vanessa cardui)	2.3%	13.10.2019	
808	2× Citron (Gonepteryx rhamni)	4.7%	11.03.2018	
0 0 0	1× Collas indéterminé (Collas sp.)	2.3%	13.10.2019	
8 13 8	1× Collier de corail (Aricia agestis)	2.3%	06.07.2017	
8 0 8	1× Hespérie des potentilles (Pyrgus armoricanus)	2.3%	05.09.2022	
8 8 8	6× Myrtil (Maniola jurtina)	14%	01.08.2022	
8 0 0	1× Nacré de la ronce (Brenthis daphne)	2.3%	01.08.2022	
8 0 0	1× Petit Mars changeant (Apatura ilia)	2.3%	04.06.2018	
	1× Petit Nacré (Issoria lathonia)	2.3%	03.09.2021	
8 0 8	1× Petit Sylvain (Limenitis camilla)	2.3%	01.06.2022	
8 0 0	1× Phengaris indéterminé (Phengaris sp.)	2.3%	01.08.2022	
	5× Piéride de la rave (Pieris rapae)	11.6%	01.08.2022	
8 0 8	1× Piéride du chou (Pieris brassicae)	2.3%	04.06.2018	
000	2× Piéride du navet (Pieris napi)	4.7%	01.08.2022	
000	2× Pieris indéterminé (Pieris sp.)	4.7%	22.10.2023	
8 0 8	1× Procris (Fadet commun) (Coenonympha pamphilus)	2.3%	03.09.2021	
8 0 0	1× Souci (Colias crocea)	2.3%	05.09.2022	
	2× Sylvaine (Ochlodes sylvanus)	4.7%	01.06.2022	
	4× Tircis (Pararge aegeria)	9.3%	01.08.2022	
8 0 6	2× Vulcain (Vanessa atalanta)	4.7%	20.02.2023	



Du dimanche, 1. juin 1902 au lundi, 10. mars 2025

Toutes les espèces Limité à un polygone

Restriction mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche]

Nombre d'espèces : 3

Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée Nidification
8 8 8	1× Gamma (Autographa gamma)	25%	03.09.2021
8 0 8	1 × ● Hydrocampe de la Stratiote (Parapoynx stratiotata)	25%	01.08.2022
8 8 8	2× Moro-sphinx (Macroglossum stellatarum)	50%	20.07.2023



Période Espèce Lieu Du mercredi, 1. janvier 1902 au lundi, 10. mars 2025

Toutes les espèces Limité à un polygone

Restriction mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche]

Nombre d'espèces : 14

	Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée Nidification
2× Conocéphale bigarré (Conocephalus fuscus)	5.1%	01.08.2022
3× Conocéphale gracieux (Ruspolia nitidula)	7.7%	01.08.2022
5× Criquet des pâtures (Pseudochorthippus parallelus)	12.8%	01.08.2022
6× Criquet des roseaux (Mecostethus parapleurus)	15.4%	01.08.2022
3× Criquet ensanglanté (Stethophyma grossum)	7.7%	01.08.2022
3× Criquet mélodieux (Chorthippus biguttulus)	7.7%	03.09.2021
3× Criquet vert-échine (C. d. dorsatus) (Chorthippus dorsatus dorsatus)	7.7%	07.08.2010
1× Decticelle bariolée (Roeseliana roeselli)	2.6%	06.07.2017
3× Gomphocère roux (Gomphocerippus rufus)	7.7%	01.08.2022
1× Grillon d'Italie (Oecanthus pellucens)	2.6%	07.08.2010
2× Grillon des marais (Pteronemobius heydenii)	5.1%	01.08.2022
3× Oedipode turquoise (Oedipoda caerulescens)	7.7%	24.09.2017
3× Phanéroptère méridional (Phaneroptera nana)	7.7%	01.08.2022
1× Pholidoptère cendrée (Pholidoptera griseoaptera)	2.6%	06.07.2017
	3× Conocéphale gracieux (Ruspolla nitidula) 5× Criquet des pâtures (Pseudochorthippus parallelus) 6× Criquet des roseaux (Mecostethus parapleurus) 3× Criquet ensanglanté (Stethophyma grossum) 3× Criquet mélodieux (Chorthippus biguttulus) 3× Criquet vert-échine (C. d. dorsatus) (Chorthippus dorsatus dorsatus) 1× Decticelle bariolée (Roesellana roeselli) 3× Gomphocère roux (Gomphocerippus rufus) 1× Grillon d'Italie (Oecanthus pellucens) 2× Grillon des marais (Pteronemobius heydenii) 3× Oedipode turquoise (Oedipoda caerulescens) 3× Phanéroptère méridional (Phaneroptera nana)	2× Conocéphale bigarré (Conocephalus fuscus) 5× Conocéphale gracieux (Ruspolla nitidula) 5× Criquet des pâtures (Pseudochorthippus parallelus) 6× Criquet des roseaux (Mecostethus parapleurus) 3× Criquet ensanglanté (Stethophyma grossum) 5× Criquet mélodieux (Chorthippus bigutulus) 5× Criquet mélodieux (Chorthippus bigutulus) 5× Criquet vert-échine (C. d. dorsatus) (Chorthippus dorsatus dorsatus) 6× Criquet vert-échine (C. d. dorsatus) (Chorthippus dorsatus dorsatus) 7× Criquet vert-échine (C. d. dorsatus) (Chorthippus dorsatus dorsatus) 8× Criquet vert-échine (C. d. dorsatus) 9× Criquet vert-échine (C. d. dorsatus) 1× Criquet vert-é



 Période
 Du vendredi, 30. juillet 1937 au lundi, 10. mars 2025

 Espèce
 Toutes les espèces

 Lieu
 Limité à un polygone

 Restriction
 mes observations
 nouveauté
 avec photos
 avec sons

[modifier la recherche]
Nombre d'espèces : 10

Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée	Nidification
8 0 8	2× • Abeille du lierre (Colletes (Colletes) hederae)	12.5%	13.10.2019	
8 8 8	2× Apis mellifera	12.5%	22.10.2023	
8 0 6	1× 9 Bombus gr. terrestris spp.	6.3%	22.10.2023	
8 0 6	2× • Bombus pascuorum	12.5%	22.10.2023	
8 13 6	4× Freion européen (Vespa crabro)	25%	01.08.2022	
8 0 8	1× Hyménoptère indéterminé (Hymenoptera sp.)	6.3%	01.08.2022	
8 0 6	1× 3 Isodonte mexicaine (Isodontia mexicana)	6.3%	01.08.2022	
8 8 8	1× • Polistes dominula	6.3%	13.10.2019	
	1× • Vespula vulgaris	6.3%	13.10.2019	
8 0 6	1× Xylocopa sp.	6.3%	01.08.2022	



Priode Du jeudi, 6. juillet 1905 au mardi, 4. mars 2025

Espèce Toutes les espèces
Lieu Limité à un polygone

riction mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche] Nombre d'espèces : 2

Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée	Nidification
8 03 8	1× Cicadelle bison (Stictocephala bisonia)	50%	22.10.2023	
8 8 8	1× Cicadelle verte (Cicadella viridis)	50%	01.06.2022	



Punaises Du lunci, 1. juin 1903 au lundi, 10. mars 2025 Limité à un polygone mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche]

Nombre	d'espèces	:	8		
--------	-----------	---	---	--	--

Nombre d'espèces : 8				
Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée	Nidification
8 0 0	4× Aquarius paludum	30.8%	01.08.2022	
000	2× Carpocoris purpureipennis	15.4%	01.08.2022	
8 0 0	2× • Corée marginée (Coreus marginatus)	= 15.4%	01.06.2022	
8 0 0	1× Eurygaster testudinaria	7.7%	01.06.2022	
8 0 0	1× • Himacerus apterus	7.7%	01.08.2022	
808	1× Miridae sp.	7.7%	01.08.2022	
8 0 9	1× Nezara viridula	7.7%	03.09.2021	
8 8 8	1× Palomena prasina	7.7%	01.08.2022	



Coléoptères Du dimanere, 1. juin 1902 au lundi, 10. mars 2025

Toutes les espèces

Lieu Limité à un polygone
Restriction

mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche]

Nombre d'espèces : 5

Nombre d'espèces : 5				
Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée	Nidification
	2× Coccinelle à damier (Propylea quatuordecimpunctata)	22.2%	01.08.2022	
808	3× Coccinelle à sept points (Coccinella septempunctata)	33.3%	01.08.2022	
8 0 0	2× Coccinelle asiatique (Harmonia axyridis)	22.2%	01.06.2022	
8 0 8	1× Coléoptère indéterminé (Coleoptera sp.)	<mark>11.1%</mark>	08.06.2024	
8 0 6	1× Diachrome allemand (Diachromus germanus)	11.1%	01.06.2022	



Du jeudi, 20. août 1987 au lundi, 10. mars 2025 Toutes les espèces

Limité à un polygone Restriction

mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche] Nombre d'espèces : 2

Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée	Nidification
	2× > Syrphe porte-plume (Sphaerophoria scripta)	66.7%	22.10.2023	
808	1× → Tachina sp.	33.3%	22.10.2023	



PériodeDu mardi, 24. avril 1934 au lundi, 10. mars 2025EspèceToutes les espècesLieuLimité à un polygone

mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche] Nombre d'espèces : 16

Nombre d'espèces : 16			
Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée Nidification
	1× Allagelena gracilens	5.6%	07.09.2023
8 0 8	2× Anyphaena accentuata	11.1%	13.06.2022
8 8 6	1× Araniella alpica	5.6%	16.06.2021
	1× Argiope freion (Argiope bruennichi)	5.6%	01.08.2022
8 0 6	1× Ballus chalybeius	5.6%	06.06.2015
0 0 0	1× Clubiona brevipes	5.6%	15.06.2021
	1× Clubiona pallidula	5.6%	13.06.2022
8 0 8	1× Dictyna uncinata	5.6%	13.06.2022
8 8 8	1× Enoplognatha sp.	5.6%	13.06.2022
8 8 8	1× Heliophanus auratus	5.6%	06.06.2015
	1× Larinioides sp.	5.6%	13.06.2022
0 0 0	2× Misumène variable (Misumena vatia)	11.1%	01.08.2022
8 8 8	1× Philodromus albidus	■5.6%	13.06.2022
8 8 8	1× Platnickina tincta	5.6%	14.07.2015
	1× Tétragnathe indéterminé (Tetragnatha sp.)	5.6%	13.06.2022
8 8 8	1× Xvsticus ulmi	5.6%	16.05.2015



Du mercredi, 1. janvier 1902 au lundi, 10. mars 2025

Toutes les espèces Limité à un polygone

mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche] Nombre d'espèces : 3

Restriction

Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée	Nidification
0 0 0	1× Brochet (Esox lucius)	33.3%	01.08.2022	
0 0 0	1× Carpe commune (Cyprinus carplo)	33.3%	21.05.2018	
8 0 8	1× Tanche (Tinca tinca)	33.3%	01.08.2022	



Du dimanche, 1. juin 1902 au lundi, 10. mars 2025

Toutes les espèces

Période Espèce Lieu Limité à un polygone

Restriction mes observations nouveauté avec photos avec sons

[modifier la recherche] Nombre d'espèces : 2

Espèce		Pourcentage et nombre de données	Dernière donnée	Nidification
8 8 8	1× Stagnicola indéterminé (Stagnicola sp.)	50%	31.05.2021	
8 0 8	1× Valvée porte-plumet (Valvata piscinalis)	50%	25.06.2019	